

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME CVIII - Année 1981

1^{re} LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette

SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON

Conseil d'administration et Bureau	3
Comptes rendus des réunions mensuelles :	
Janvier 1981	4
Février 1981	6
Mars 1981	8
Compte de gestion du Trésorier (Pierre AUBLANT)	11
Le suaire de Saint-Front (Michel SOUBEYRAN)	15
Le baron de Damas, ministre sous la Restauration, 1785-1862 (Jean GOMET)	26
Le bloc peint de la salle des taureaux de Lascaux (Brigitte et Gilles DELLUC)	34
Le général Boulanger et la Dordogne (Noël BECQUART)	48
Note sur les réparations effectuées à l'église de Saint-Méard-de-Gurçon de 1633 à 1669 (Jean VALETTE)	55

VARIA

Sur la cloche du collège Saint-Joseph de Sarlat (Bernard VACHEROT) ..	61
Sur une tête de statue romaine découverte à Quinsac (Jean SECRET) ..	64
Des patrons au sexe équivoque (Alberte SADOUILLET-PERRIN)	67
Rappel : instructions pour les auteurs d'articles ou de mémoires	70

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME CVIII - Année 1981

1^{re} LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18 rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PERIGORD

Publié par le Comité de la Société
à Périgueux, chez M. L. BOUTIER, Libraire

1881

1881



CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Pierre AUBLANT, Noël BECQUART, Jean-Marie BELINGARD, Christian CHEVILLOT, le Docteur Gilles DELLUC, le Docteur Michel DUVERGER, Claude LACOMBE, Jacques LAGRANGE, Guy PENAUD, Pierre POMMAREDE, M^{me} Jeanine ROUSSET, M^{me} Alberte SADOUILLET-PERRIN, MM. Marcel SECONDAT, Jean SECRET, Michel SOUBEYRAN.

BUREAU

Président : M. SECRET.

Vice-Présidents : M. SECONDAT, M^{me} SADOUILLET-PERRIN, M. DELLUC.

Secrétaire général : M. BECQUART.

Secrétaires adjoints : M. SOUBEYRAN, M^{me} ROUSSET.

Trésorier : M. AUBLANT.

Trésorier adjoint : M. LACOMBE.

Commission de publication

M. LE PRÉSIDENT, M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM. CHEVILLOT, DELLUC ET SECONDAT.

Commission des finances

M. LE PRÉSIDENT, MM. BELINGARD et LAGRANGE.

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SÉANCE DU MERCREDI 7 JANVIER 1981.

Présidence de M. Jean Secret, Président.

Présents : 51. — Excusé : 1.

Après avoir rappelé que le *quorum* statutaire n'est pas atteint, M. le Président annonce que l'Assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 4 février prochain. Il exprime aux membres présents les souhaits traditionnels et remercie pour les vœux qu'il nous ont adressés MM. Henri-Vincent Amouroux, Christian Chevillot, Emile Lobrette, le D^r Michel Duverger, l'abbé Jean Pincos, Guy Penaud, Serge Vaurie, ainsi que M^{me} Georges Battut, M. et M^{me} Jacques Gendry, M. et M^{me} Claude Lacombe et la Direction de l'Imprimerie Joucla.

NECROLOGIE. — MM. le chanoine René Rihac et Raymond Sempé.

REMERCIEMENTS. — MM. Guy Ducourtieux, Gaby Pasquat, Raymond Petit et Serge Vaurie, M^{lle} Denise Laënda-Soulié et Joëlle Renaudie, M. et M^{me} Denis Fournier.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Henri Nardou, *Bourdeille : réponse à une enquête, au milieu du 19^e siècle, par l'abbé Jollivet, curé de Bourdeille* (1980, brochure multigraphiée); offert par l'auteur, qui publie un document tiré des archives diocésaines.

Pierre Pommarède, *Brantôme et Bourdeille oubliés* (Périgueux, Fanlac, 1980); hommage de l'auteur, qui commente lui-même ce recueil de cartes postales anciennes et fait circuler d'autres images ne figurant pas dans son livre.

Jean Gaussen, *Le Paléolithique supérieur de plein air en Périgord (Industries et structures d'habitat) : secteur Mussidan, Saint-Astier, moyenne vallée de l'Isle* (Paris, C.N.R.S., 1980, XIV^e supplément à « Gallie Préhistoire »); hommage de l'auteur. Ce très important ouvrage, préfacé par le Professeur Lerot-Gourhan, décrit une quinzaine de sites ou stations remarquables par leurs pavages, qui sont des anciens sols d'habitat sur lesquels devaient se trouver des huttes ou des tentes rectangulaires. Un compte rendu de cette belle étude sera donné dans notre *Bulletin* par le D^r Delluc.

Photocopie de deux pièces datant de 1702 et 1704, offertes par M. Carrouy et relatives au procès Barrière à Saint-Cyprien (voir le *Bulletin* de 1980, p. 243).

M. le Président remercie les divers donateurs.

COMMUNICATIONS. — M. Secret annonce qu'une fresque vient d'être découverte à l'ancienne église de Montferrand-du-Périgord, elle représente les quatre évangélistes et l'Annonciation. Il signale d'autre part qu'à l'occasion de travaux à Périgueux, rue de la Constitution, on a remis en valeur une étoile à six branches ornant un œil-de-bœuf, au coin de la rue des Francs-Maçons; à l'intérieur du même immeuble, ont été retrouvées des fresques fort abîmées représentant une scène de chasse. M. le Président commente également un plan de Bourdeilles levé en mars 1793 par l'ingénieur Duvaucalla à propos d'une procédure.

Le Secrétaire général a pris connaissance d'un livre important dont il souhaite qu'un compte rendu bibliographique soit publié dans notre *Bulletin* : il s'agit de *L'Age du fer en Aquitaine du VIII^e au III^e siècle avant Jésus-Christ* (Mémoires de la Société préhistorique française, t. 14, 1980), par Jean-Pierre Mohen.

M. Becquart fait circuler la photocopie d'une caricature représentant Jean du Vigier, seigneur de Saint-Martin et Lamonzie, qui s'illustra de façon odieuse en 1683 dans la chasse aux protestants en Saintonge. Cette pièce, envoyée par M^{me} Joanne, est extraite d'une plaquette anonyme ayant pour titre *Les héros de la ligue ou Procasion monacale conduite par Louis XIV pour la conversion des protestants du royaume* [Paris, Peters, 1691].

Le Père Pommarède a retrouvé dans un grenier quelques remèdes et recettes dont il donne lecture, ainsi qu'un curieux pamphlet en forme de prière dirigé contre Napoléon en 1815. Il cherche à identifier d'autre part une marmite en bronze dont il montre la photographie.

M. Marcel Secondat, à propos du site de Castelréal, étudié par Christian Chevillot et Claude Lacombe dans la *Bulletin* n° 29 de la Société des Eyzies, signale qu'il subsiste une tour médiévale, unique vestige du château fort construit par les Anglais en 1268 et démolit sur ordre du roi de France. En ce qui concerne la céramique provenant de Castelréal, notre vice-président a recueilli naguère des fragments très importants, notamment des fonds de vase, qu'il y aurait intérêt à confronter avec le matériel décrit par nos jeunes collègues.

M. le D^r Delluc a relevé dans *Le Monde* du 9 décembre dernier un article nécrologique sur l'actrice Eve Francis, qui fut l'épouse du cinéaste Louis Delluc. Il a publié d'autre part avec M^{me} Delluc, dans le n° 118 de *La Recherche* (janvier 1961), une synthèse de son travail sur les dessins aurignaciens.

M. Patrick Esclafer de la Rode signale qu'il possède une copie des délibérations de la Société populaire de Bourdailles étudiée par l'abbé Farnier au tome I, p. 187, de son livre *Autour de l'abbaye de Ligeux, pages d'histoire régionale*. Il existe d'autre part à Lanquais, dit encore M. Esclafer, un intéressant dossier sur les travaux effectués au château qui fut achevé vers 1604.

M^{me} Jeannine Rousset donne lecture de deux articles tirés du « Courrier de la Dordogne » : l'un daté de février 1879, s'élève avec virulence et causticité contre l'école laïque qui était alors à l'ordre du jour, l'autre, du 20 décembre 1876, est un début de polémique contre le journal « L'Avenir » à propos d'un sorcier de Saint-Germain-de-Balvès. Ces articles sont révélateurs de l'état des esprits au début de la III^e République.

M. Guy Penaud a découvert dans les archives de la ville de Périgueux une lettre de Catolre annonçant au maire, le 31 décembre 1850, qu'il cessait d'exercer l'état d'architecte. Il a pu identifier d'autre part la célèbre aubergiste de « Chez la Blonde », qui s'appelait Marie-Françoise Desmoulins (1755-1834) : le résultat de cette recherche sera publié dans notre *Bulletin*.

M. Jacques Lagrange retrace l'histoire d'une insurrection ouvrière qui se déroula à Périgueux en avril 1871. Elle fut provoquée par l'affaire des wagons blindés que les cheminots refusaient de laisser diriger vers Paris, et il fallut l'intervention de la troupe pour que tout rentrât dans l'ordre. Nous publierons également dans une prochaine livraison cette page d'histoire moderne.

Deux autres mémoires nous sont parvenus qu'on trouvera ultérieurement dans le *Bulletin* : une étude de Bernard Caillat sur les faunes médiévales de la rue Romaine à Périgueux, et un travail de Claude Couraud sur les galets aziliens. M. Bernard Fournioux communique de son côté un article à paraître dans les *Annales du Midi* sur la bastide vicomtale de Chassaign, fondée dans le premier quart du XIV^e siècle entre Hautefort et Nailhac et rapidement disparue.

Enfin, M. Claude Lacombe rend compte brièvement de la 53^e réunion du Groupe de recherches, tenue à notre siège le 19 décembre : commentaires sur la loi du 15 juillet 1980 qui introduit pour la première fois la notion de délit lors de la destruction d'un site archéologique; présentation par M. Lacombe de quatre vases médiévaux conservés au Musée des Pénitents blancs de Sarlat.

Lors de travaux récents à l'église d'Archignac, dit encore M. Lacomba, on a découvert une litre armoriée et, sous l'autel, trois fragments de statues.

ADMISSIONS. — M^r Paul MORDICONI, 19, rue Louis-Mie, Périgueux; présenté par MM. Lagrange et Meunier;

M. Léo VALÉGEAS, 30, avenue Georges-Pompidou, Périgueux; présenté par MM. Pommarède et Secret;

M. Henri GUINGOT, la Martinette, Villambard; présenté par MM. Chabaud et Chevillot;

M. Didier LAVALLADE, Flaugeac; présenté par MM. Fournioux et Lacombe;

M. Michel BARBIER, 3, Le Parc, Evry (Essonne); présenté par MM. Albert et Jacques Bélanger;

M. Marc BRUET, 5, rue Rataud, 75005 Paris; présenté par les mêmes;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général.

N. BECOUART.

Le Président.

J. SECRET.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 4 FEVRIER 1981.

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 70. — Excusé : 1.

NECROLOGIE. — M^{me} André Bugeaud.

FÉLICITATIONS. — M. Jean Lartigaut, élu président de la Société des Etudes du Lot, notre voisine.

REMERCIEMENTS. — M. René Beaudout.

VŒUX. — Des remerciements sont adressés, pour les vœux de nouvel an qu'ils ont bien voulu nous faire parvenir, à MM. Francis Boddart, Jean de Bord, Philippe Bories, André Bugeaud, Michel Delord, René Deuscher, Max Dichamp, Jean-Paul Durieux, Gabriel Farge-Bonnet, George Fraigniaud, Jacques Fonfroide de Lafon, Hubert Freyssingeas, Patrick Gomond, Jehan Lacomba de Lapeyrouse, Jacques Lafond-Grellety, Jean Lartigaut, François-René Lidonne, Robert de Maillard, Jean-Michel Mormone, Marcel Mènesplier, Jean-Marc Nicolas, Michel de Ruffray, Serge Tardy, Edouard Verbauwen, Pierre Zurbrugg, ainsi qu'à M. et M^{me} David Dorrance et M. et M^{me} Gérard Thirion.

ENTRÉES D'OUVRAGES. — Jean-Michel Mormone, *Une nouvelle hache perforée découverte à Tamniès* (extr. du tome CVII de notre « Bulletin », 1980); hommage de l'auteur.

Christian Chevillot, *Prospections préhistoriques sur la commune de Saint-Jean-Ligoure (H.-V.)* (extr. du « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin », t. CVI, 1979); hommage de l'auteur.

Dix tirages de dessins offerts par M. Guy Penaud et représentant les châteaux de Beynac, Biron, Hautefort, Jumilhac-le-Grand, Mareuil, Monbazillac et Puyguilhem, ainsi que l'abbaye de Brantôme, la cathédrale de Périgueux et des rues de Sarlat.

M. le Président remercie les divers donateurs.

COMPTE DE GESTION DU TRESORIER ET REVISION DES TARIFS. — M. Pierre

Aublant donne lecture de son compte de gestion pour l'exercice écoulé; ce document, établi avec le soin habituel par notre dévoué Trésorier, fait apparaître un modeste excédent de recettes malgré nos difficultés pour l'écoulement de l'album des *Portraits*, ainsi qu'un actif renforcé. Le traditionnel *quitus* est donné à l'unanimité des présents, qui approuvent également les nouveaux tarifs proposés par le Bureau, à savoir :

Cotisation : 15 F.

Droit de diplôme : 15 F.

Abonnement : pour les membres titulaires : 40 F; pour les particuliers non membres : 60 F; pour les collectivités : 70 F.

Prix du Bulletin à la livraison : 20 F.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Un seul périodique est à signaler, il s'agit du *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 77 (1980), n° 9, qui publie un texte de Claude Barrière sur le grand plafond de Rouffignac, lequel comporte 66 dessins d'animaux dont le tracé révèle un incontestable souci d'organisation thématique.

COMMUNICATIONS. — M. Christian Magnac donne lecture d'un vœu du regretté Henri Duffargues, relatif à la sauvegarde du canal de Périgueux et adopté par notre compagnie dans sa séance du 8 mai 1971 (voir le *Bulletin* de 1971, p. 86). Il souhaiterait que ce vœu soit à nouveau présenté, mais après discussion on convient qu'il n'y a pas lieu de revenir sur cette affaire, d'autant, ajoute M. Lagrange, que la municipalité y a déjà répondu favorablement.

M. Jean Lartigaut, qui a lu avec attention notre dernière livraison de 1980, pense, en ce qui concerne la construction en pierre sèche de Sirouil, qu'elle n'était probablement pas une léproserie car les maladreries rurales furent généralement abandonnées dès la fin du XV^e siècle. A propos du château de Puymarteau, étudié par notre Président, M. Lartigaut signale d'autre part qu'on a tendance actuellement à admettre de plus en plus la persistance jusqu'au milieu du XVII^e siècle d'un souci de défense des logis ou maisons fortes, qui expliqua la présence des trous de tir.

M. Jean Barbut, à propos des textes de Bugaud publiés par le Dr Delluc dans notre dernier *Bulletin*, signale que d'autres échantillons de la même veine sont cités par Roger Garaudy dans son livre, *Pour un dialogue des civilisations*. Notre compagnie ne peut évidemment songer à reproduire tous les écrits de Bugaud qui sont innombrables.

M. René Deuscher s'inquiète de la disparition de deux colonnes cannelées qui se trouvaient derrière l'église de Sarlat et qu'il n'a pu revoir lors d'une visite récente. M. le Président pense que ces éléments sculptés ont été mis à l'abri par l'administration des Monuments historiques.

M. Becquart a pris connaissance d'une thèse de David Cohen récemment publiée, *La promotion des Juifs en France à l'époque du Second Empire* (Aix-en-Provence, 1980). Ce livre nous apprend que, selon les chiffres officiels, il n'y avait en Dordogne entre 1840 et 1866 qu'une seule famille juive, implantée à Bergerac, soit 8 personnes.

M. Claude Lacombe rend compte de la 54^e réunion de notre Groupe de recherche, qui s'est tenue le 30 janvier. M. Jean-Pierre Loustaud y a présenté la Limoges gallo-romain, puis différentes séries de diapositives ont été projetées : par M. Avril'leau sur les cluseaux du Périgord, par M. Chevillot sur la céramique de Castelréal recueillie par notre vice-président, M. Secodat, et sur des pièces de la collection Moissat provenant de Puypinsou, par M. Lacombe lui-même sur les vases médiévaux du Musée de Sarlat qu'il vient d'étudier.

Enfin, M. Aublant signale que Maurice Genevoix, dans son livre *Trente mille jours*, fait état d'un de ses ancêtres périgourds nommé Montanceix, né à Thiviers, qui fut chirurgien-chef des hôpitaux de Limoges.

ELECTIONS. — Il est procédé par appel nominal aux élections statutaires pour le renouvellement annuel du Conseil d'administration. M. François Braud, assisté de MM.

Lacaille et Rocheteau, préside au dépouillement et proclame les résultats suivants

Votants : 70; suffrages exprimés : 70. Ont obtenu :

M^{me} Rousset : 70 voix.

MM. Aublant et Chevillot : chacun 68 voix.

M. Lacombe, M^{me} Sadouillet-Perrin et M. Soubeyran : chacun 67 voix.

M. Secondat : 66 voix.

M. Delluc : 65 voix.

MM. Becquart, Penaud et Secret : chacun 64 voix.

M. Duverger : 60 voix.

M. Bélingard : 59 voix.

M. Pommarède : 58 voix.

M. Lagrange : 57 voix.

M. Fournieux : 32 voix.

M. Bourland : 1 voix.

Les conseillers sortants sont donc réélus, à l'exception de M. Alain Roussot qui ne se représentait pas et dont le fauteuil sera occupé par le Père Pommarède.

ADMISSION. — M. Alain CHILOT, 11, boulevard Davout, 75020 Paris; présenté par MM. Aublant et Martinet;

est élu membre titulaire de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

Le Président,

N. BECQUART.

SÉANCE DU MERCREDI 4 MARS 1981.

Présidence de M. Marcel SECONDAT, Vice-Président.

Présents : 42. — Excusés : 3.

NECROLOGIE. — M. Léon Focké.

FELICITATIONS. — M. Becquart, officier dans l'Ordre des Palmes académiques; M^{me} Robin, ainsi que MM. Fanlac et Soubeyran, chevaliers dans le même ordre; M. Max Sarradet, commandeur dans l'Ordre des Arts et Lettres; M. Jacques Coupri, officier dans le même ordre.

REMERCIEMENTS. — MM. Michel Barbier, Henri Guingot, Paul Mordiconi et L. Valégeas.

ENTREES D'OUVRAGES. — Yvon Delbos, *L'expérience rouge* (Paris, Au Sans Pareil, 1933); offert par M. Roger Clergerie.

Jean Valette, *Un registre d'abjurations à Lamonzie-Saint-Martin en 1685-1686* (extr. du « Cahier du Centre de généalogie protestante », 1900, n° 11); hommage de l'auteur.

Christian Chevillot, *L'habitat protohistorique de Chalucet, commune de Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne). résultats des sondages n° 2 et 4 (1975 et 1977)* (extr. du « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin », t. CVIII, 1980); offert par l'auteur.

Chroniques nontronnaises, n° 1; envoi du Groupe de recherches historiques du Nontronnais, qui publie toute une série d'articles sur les églises de Nontron, le marquis de Montalembert et la Forge-Neuve, la jeunesse d'Antonin Debidour, les gisants

de Javerlhac et les registres paroissiaux de Teyjat. Ce premier numéro, intéressant et varié, nous fait espérer qu'il aura bientôt une suite régulière.

Archives départementales de la Gironde. Accroissements de la bibliothèque pour l'année 1979 (Bordeaux, 1980); envoi des Archives de la Gironde.

Préhistoire documents Hachette (Paris, 1980); hommage de M. et M^{me} Delluc, qui ont assuré la présentation de cette plaquette.

Le Président de séance remercie les divers donateurs.

COMMUNICATIONS. — Le Secrétaire général a pris connaissance de quelques livres récents : *La brèche de Turenne*, par Maurice Fournier (Sarlat, Imprimerie du Sarladais, 1975), pièce de théâtre ayant pour thème le siège de Sarlat par Turanne en 1587; — *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII^e siècle*, t. II (Baden-Baden, Koerner, 1980), par Louis Desgraves, qui donne d'intéressantes notices sur les impressions de Périgueux et Sarlat; — *Une personnalité d'exception : M^{me} John Bost née Eugénie Maynardie Ponterie...* (La Force, 1980), par Gaston Bost; — *L'Auvergne, le Limousin, le Périgord* (Paris, l'Illustration, 1980, collection « Styles de France »), par Roger Baschet et divers coauteurs, dont notre Président, M. Jean Secret, qui commente avec talent les images de ce bel album consacré aux maisons et surtout au mobilier.

M. Becquart a également relevé différents articles dans des catalogues de libraires : dossier sur un duc de la Force, preuves de noblesse de la famille d'Escatha et lettre de Patoureau du Coutirant sur l'hôpital de Nontron (catalogue n° 240 de Saint-Hélian); deux lettres de Léon Bloy au poète Bernaert, 1899-1901, et lettre de Bugeaud à Blondeau, 1848 [catalogue n° 254 de la Librairie de l'Abbaye].

M. Louis-François Gibert nous a fait parvenir un mémoire sur un procès pour empoisonnement de poisson en 1778 devant la juridiction de Bouzic, ainsi qu'une amusante lettre adressée de Paris en 1819 à un ami par le Sarladais Jean-Baptiste Lascoux, alors collégien au lycée Henri-IV. M. le chanoine Goumet, de son côté, nous envoie pour nos *Varla* la relation du transfert à l'Hospice d'Hautefort des restes du comte et de la comtesse de Damas en 1891.

M. Jacques Gans a refondu sa communication sur les toponymes celtiques du Périgord. On en trouvera le texte dans une prochaine livraison.

M. Pierre Aublant donne lecture d'une lettre qu'il offre aux Archives de la Dordogne. Datée de Marsaneix le 23 août 1818, elle émane d'un nommé Aublant, probablement maire de cette commune, qui règle avec M. Brachet, son correspondant, officier de santé à la Douze, différents détails pour la vaccination des enfants du pays.

M. Claude Lacombe rend compte de la 55^e réunion de notre Groupe de recherche, qui s'est tenue au siège le 27 février. Elle a été entièrement consacrée à une chronique bibliographique; on y a déploré la disparition de la *Revue archéologique du Centre*, et évoque le Forum des jeunes, organisé à Périgueux les 7 et 8 mars prochains; le Groupe présentera à cette occasion quelques vitrines de pièces provenant de ses fouilles récentes.

M. Lacombe présente une série de diapositives illustrant le mémoire qu'il a rédigé pour notre *Bulletin* sur quatre vases médiévaux conservés au Musée des Pénitents blancs de Sarlat. Deux d'entre eux proviennent de Terrasson, les autres ont été trouvés à Sarlat, non loin de la lanterne des morts.

M^{me} SadoUILLET-Perrin a fait des recherches sur les prisons de Périgueux au XIX^e siècle. La maison d'arrêt que nous connaissons aujourd'hui, en projet dès 1855, a été construite à partir de 1857 et achevée en 1863, la réception définitive des travaux n'ayant eu lieu qu'en 1864 en raison d'un différend entre l'administration et les entrepreneurs.

M. le D^r Delluc, à partir d'une vue aérienne du bourg de Cendrieux suggérant une véritable ville close, signale dans *Le Chroniqueur du Périgord et du Limousin*, 2^e année (1854), p. 121, un article oublié d'E. Vauthier, sur l'église de cette localité. Notre collè-

gue donne également lecture d'une lettre de Taillefer du 7 octobre 1806, relative à un garçon de Saint-Cyprien qu'on souhaiterait voir exempter de service militaire.

M. Jacques Lagrange a retrouvé trace de découvertes archéologiques faites à Périgueux en 1856-57 lors des travaux effectués pour le chemin de fer. Cette recherche permet de mieux situer la chapelle Saint-Gervais, qui se trouvait entre l'actuel carrefour Chanzy et le pont des Fainéants.

Enfin M. Soubeyran entretient l'assemblée des dons récemment faits au Musée du Périgord par différents mécènes : arc et flèches des pygmées d'Afrique, col d'amphore, vase acoustique provenant de Vauclaire, épis de faitage, caricature par Gignoux, tissus coptes, poteries de la Curade et collection de pièces d'étain.

ADMISSIONS. — M^{me} LARTIGAUD, 50, rue Paul-Louis-Courler, Périgueux; présentée par MM. Jarde! et Longjéras;

M. Guy TOULIN, Calès; présenté par MM. Dudreuilh et Fitte;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président de séance,

M. SECONDAT.

COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER

EXERCICE 1980

L'exercice 1979 s'était clos sur un excédent assez considérable de dépenses. Mais je vous avais laissé espérer une amélioration prochaine : elle s'est réalisée. Les comptes de l'année 1980 font apparaître un excédent de recettes, modeste il est vrai, mais un excédent tout de même. Et l'actif net de la Société s'est renforcé.

Pour maintenir cette situation et préserver l'avenir, votre Conseil d'administration est, une fois de plus, conduit, par suite des dernières hausses, à augmenter le taux de la cotisation, ou, plus exactement, de l'ensemble « Cotisation-abonnement ». En effet, en raison de nouvelles et très strictes dispositions réglementaires, si nous voulons pouvoir bénéficier de tarifs postaux réduits pour l'envoi du Bulletin, il nous faut dissocier désormais l'abonnement de la cotisation, dans laquelle il était jusqu'alors inclus.

Voici les nouvelles propositions, sur lesquelles il va être demandé à votre Assemblée générale de se prononcer :

Membres titulaires :

Droit de diplôme des nouveaux membres (égal à la cotisation)	15 F
Cotisation à la Société	15 F
Abonnement privilégié au Bulletin	40 F

Abonnements simples :

Personnes physiques	60 F
Organismes divers et Collectivités	70 F

Prix de vente au numéro

	20 F
--	------

En ce qui concerne la vie de la Société en 1980, quatre-vingt-treize nouveaux membres ont été élus parmi lesquels plusieurs étaient déjà des abonnés fidèles. Mais, hélas ! dans le même temps, nous avons eu à déplorer 15 décès. Entre les admissions nouvelles et les départs, le nombre des membres titulaires ne subit pas de forte variation, mais il progresse légèrement.

Selon la règle à laquelle votre Société reste très attachée, les douze séances mensuelles du premier mercredi après-midi du mois ont été ponctuellement tenues, avec une participation moyenne de 38 membres. Le Groupe de recherches archéologiques continue, d'autre part, à se réunir les derniers vendredis du mois, en soirée.

Le tome CVII du Bulletin, tiré à 1 150 exemplaires en 1980, offre 318 pages de textes variés et d'illustrations. Les encassements ont couvert les frais de publication, mais sans beaucoup plus, comme je l'ai dit au début. Je remercie de nouveau, ici, ceux des membres qui ont eu l'amabilité d'arrondir leur cotisation, ou de s'en acquitter rapidement, contribuant ainsi à l'aisance de la trésorerie.

Deux excursions ont été, comme d'habitude, organisées l'an passé. Celle d'été a conduit ses 64 participants, successivement en Charente, à

Chassenon, pour la visite de l'étonnant complexe gallo-romain, qui n'a pas encore livré tous ses secrets ; en Haute-Vienne, au château de Rochechouart ; enfin à Nontron, où le curieux et attachant Musée de la Poupée méritait bien notre arrêt. Un compte rendu détaillé de cette intéressante promenade, dû à la plume de notre vice-présidente, a été publié dans le dernier Bulletin.

Notre sortie d'automne — 61 participants — débuta par la visite, sous la conduite d'un guide fort disert, du château de Beynac, l'un des joyaux du Périgord. Plus rare est l'accès aux domaines privés. Et c'est un privilège envié que d'y être admis. C'est grâce à l'amabilité et à la courtoisie du comte et de la comtesse de Royere, que nous bénéficiâmes ensuite d'un tel privilège. Ils nous attendaient en leur château de Monsec, près de Mouzens, dont la belle terrasse, dominant la Dordogne, offre des vues superbes sur le paysage environnant. Le châtelain nous présenta lui-même, avec amour — et non sans humour — cette belle demeure. Elle fut à partir du XVII^e siècle aux Touchebœuf-Clermont. A travers les générations qui se la sont transmise, et les alliances, elle est toujours restée dans le patrimoine familial. Que nos affables hôtes soient encore remerciés des très agréables moments qu'ils nous ont procurés.

Voici, pour terminer, mon compte de gestion pour l'exercice écoulé. Je le soumetts à votre approbation.

RECETTES

887 membres titulaires ont cotisé pour	45.011	
62 abonnements au Bulletin ont produit	3.605	
soit un total encaissé de		48.616
Encaissement de cotisations et abonnements en retard		1.384
Droits de diplôme		2.550
Dons et subventions :		3.323
Majorations bénévoles de cotisations	1.173	
Subvention du Conseil général de la Dordogne	1.500	
Subvention du Ministère de la Culture et de la Communication	650	
Ventes de bulletins et d'ouvrages		37.861,86
Intérêts et arrérages		6.356,31
Intérêts sur livret de la Caisse d'Épargne ..	4.542,16	
Intérêts sur bons du Trésor	1.159,15	
Arrérages du Portefeuille de fonds d'Etat ..	655	
Loyers des immeubles		22.113
Excursions :		6.305
22 juin	5.035	
21 septembre	1.270	
Menues recettes diverses et remboursement de dépenses avancées		1.895,95
TOTAL DES RECETTES		130.425,12

DEPENSES

Bulletin, tome CVII :		44.733,62
Impression	32.582,40	
Illustration	7.792,80	
Distribution	1.475,12	
T.V.A.	2.883,30	
Cotisations et abonnements de la Société		405
Frais de poste et envois postaux		1.761,65
Frais et fournitures de bureau		1.645,92
Frais afférents aux immeubles de la Société		23.169,19
Impôts et taxes	10.678,80	
Assurances (Incendie et risque civil)	705	
Travaux	8.568,38	
Chauffage et éclairage	657,43	
Eau	2.559,58	
Impôt sur les Sociétés (Années 1977, 1978, 1979)		2.853
Achats mobiliers		255
Excursions		5.848
22 juin	4.757	
21 septembre	1.091	
Dépenses diverses		1.315,48
Dépenses exceptionnelles		46.320
(Acomptes versés en 1980 sur l'édition de l'ouvrage « Cent portraits périgourdins »)		
TOTAL DES DEPENSES		128.306,86
 RECAPITULATION :		
Total des Recettes		130.425,12
Total des Dépenses		128.306,86
 Excédent de recettes		2.118,26

ACTIF NET DE LA SOCIETE

AU 31 DECEMBRE 1980

DISPONIBLE

Espèces en caisse		155,52
Solde du compte courant postal Limoges 281,70 W		1.220,66
Solde du C.D.F. n° 21 954 à la B.N.P. Périgueux		950,48
Solde du livret n° 53 091 à la caisse d'Épargne de Périgueux		68.662,89
TOTAL DU DISPONIBLE		70.989,55

A DEDUIRE

Encaissement en 1980 à reporter sur l'exercice 1981	1.421	
Provision pour règlement du solde de l'édition de « Cent portraits périgourds »	5.000	
Dépenses de l'exercice 1980 payées en 1981 (4 ^e livraison du Bulletin)	12.585,84	14.506,84

ACTIF DISPONIBLE NET

56.482,71

REALISABLE A COURT TERME

Bons du Trésor à 5 ans		27.000
Echéance 16 février 1981 :		
Série 07.276. N° 800 605 202 à 204	3.000	
Echéance 10 mai 1981 :		
Série 07.276. N° 802 191 803 à 805	3.000	
Echéance 4 avril 1982 :		
Série 07.276. N° 805 863 088 et 089	2.000	
Echéance 30 juin 1982 :		
Série 07.276. N° 805 867 650 et 651	2.000	
Echéance 10 mai 1983 :		
Série 07.277. N° 806 721 886 à 892	7.000	
Echéance 5 février 1984 :		
Série 07.278. N° 810 798 768 à 772	5.000	
Echéance 11 février 1985 :		
Série 07.279. N° 814 235 392 à 396	5.000	

IMMOBILISÉ

Immeubles de la Société - pour leur valeur d'achat:		4.456,04
18, rue du Plantier	2.200	
16, rue du Plantier	2.256,04	

TOTAL DE L'ACTIF NET

87.938,75

POUR ORDRE

Portefeuille de fonds d'Etat (inaliénable suivant dispositions testamentaires du Professeur Testut, donateur) pour sa valeur nominale :

— 265 F de rente 5 % perpétuelle, en 2 certificats nominatifs	5.300	16.700
— 294 F de rente 3 % 1945-54 amortissable, en 3 certificats nominatifs	9.800	
— 4 obligations de 400 F. Emprunt National d'Equipement 6 % 1967, à ordre, Série D. N° 1881 à 1884	1.600	

Le Trésorier :

Pierre AUBLANT.

LE SUAIRE DE SAINT-FRONT

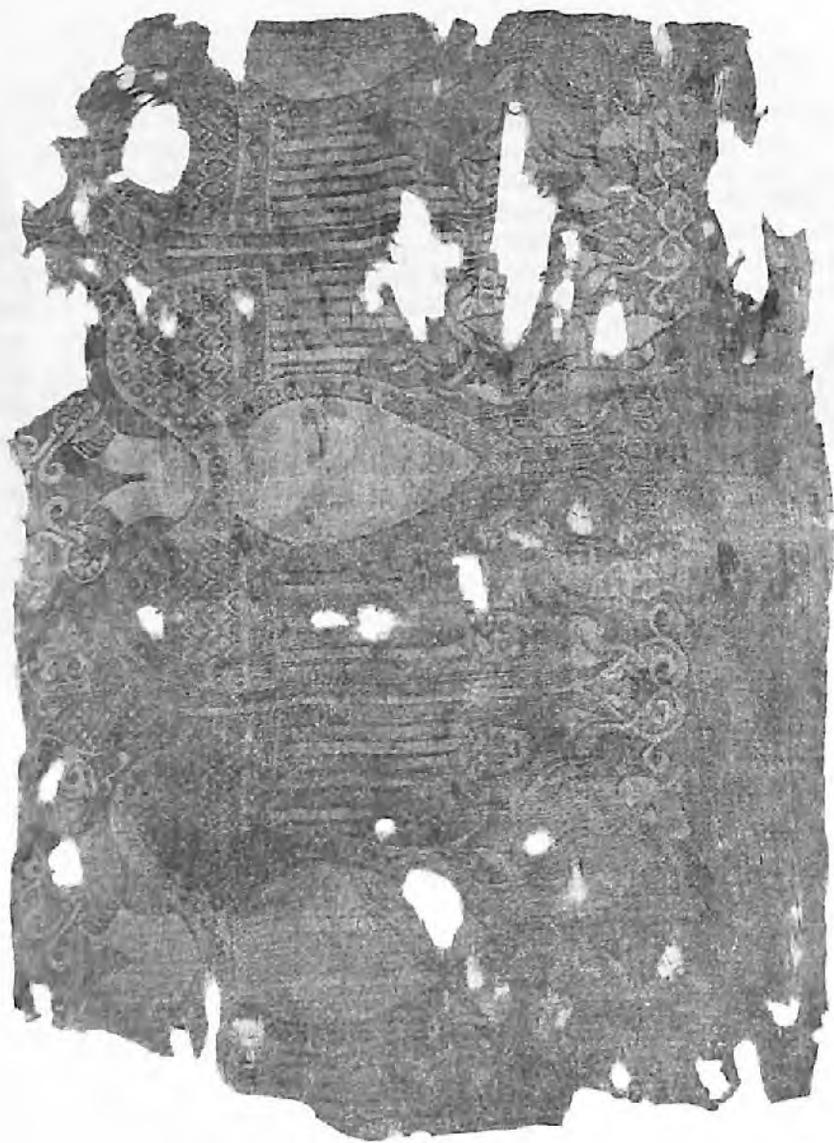
Au cours de la séance du 7 mars 1940, le chanoine Roux, alors président de notre Société, concluait en ces termes une communication relative au suaire de la cathédrale de Périgueux: « Et maintenant où se trouve-t-il ? Il nous est permis de croire qu'il fait partie d'une collection officielle, et que l'identification qui en est ainsi faite, servira à retrouver les autres objets de cette sépulture : l'anneau sur lequel était une devise, la croix pectorale qui datait d'une façon précise toutes ces reliques d'un grand évêque de Périgueux. Nous serions ainsi consolés, au moins un peu, d'en avoir été dépossédés ¹. »

A quarante ans de distance, voici qu'enfin se découvre une partie de la réponse. Pour moi, l'histoire a commencé il y a deux ans. Nous préparions alors l'exposition *Saint-Front, mille ans d'histoire* présentée au Musée du Périgord, de septembre à novembre 1978. M. Secret, actuel et érudit président de notre compagnie et membre du comité d'organisation de l'exposition, attira mon attention sur une note de dom H. Leclercq ². A la suite de l'historique de la basilique de St-Front de Périgueux, un bref paragraphe, celui-là même que commentait le chanoine Roux dans la communication précitée, décrivait un *holosericum* considéré comme existant à la cathédrale. En réalité, la pièce de soie orientale en question n'y était plus depuis longtemps. M. Secret me suggéra qu'elle pourrait bien avoir abouti au British Museum et qu'on devrait essayer d'en obtenir une photographie pour la faire figurer à l'exposition. Hélas, le suaire n'y avait jamais eu place. Toutefois, les responsables de ce grand musée voulurent bien me communiquer plusieurs adresses possibles. Ainsi purent être noués les contacts nécessaires à l'aboutissement de ce qui devenait une enquête. Les réponses furent positives ou négatives, mais toujours empreintes de la plus grande cordialité et d'un réel souci de coopération. Grâce à cela, nous avons pu aboutir aux résultats qui vont suivre.

D'abord le suaire existe, au moins en partie, conforme à la description et à l'illustration de dom Leclercq. Mais il a été fragmenté avec le souci évident d'en respecter le décor le mieux

1. ROUX (Jean), *B.S.H.A.P.*, t. LXVII (1940), pp. 103-104.

2. Dom LECLERCQ (Henri), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, 1939, t. XIV, 1^{re} part., p. 368 et fig. 10112.



PARIS. — Musée des Arts décoratifs.

possible. Cinq collections publiques s'en partagent six parts : le Musée des Arts décoratifs et celui de Cluny, à Paris ; le Musée historique des tissus, à Lyon ; le Cooper-Hewitt Museum, à New-York, qui en a deux ; le Museu textil, à Barcelone.

Le Kunstgewerbemuseum, à Berlin, a dû en posséder au moins un morceau mentionné dans une publication³. Malheureusement, selon la conservatrice de ce musée, il y a eu beaucoup de pertes pendant la dernière guerre, parmi lesquelles, sans doute, ce tissu. Une tentative a été faite également en direction d'éventuelles collections privées. La maison Fulgence à qui le musée de Lyon avait acheté son fragment, existait encore en 1970, mais elle a disparu depuis et ses registres comptables avec elle.

Ces fragments sont de dimensions assez modestes. Si on rassemblait les six reconnus, on arriverait à une surface excédant à peine deux tiers de mètre carré. Photographies et descriptions concordent : un même motif mesurant environ 23 cm de haut sur 17 cm de large se renouvelle indéfiniment, en alignement et en superposition. Un aigle bicéphale, hiéراتique, les ailes éployées se terminant par des plumes verticales, pose ses serres sur la tête de deux lions qui se jettent chacun sur une gazelle tournant son museau en arrière, vers le mufle du fauve. Le haut des ailes est couvert d'imbrications, bordé d'un galon de perles et barré d'une inscription en caractères coufiques : *baraka* (bénédictio). Les têtes du rapace, fleuronnées, sont surmontées d'une double aigrette. Entre les aigles, une hampe verticale se termine par un motif guilloché, flanqué de deux palmelles entourées d'une tige d'où s'échappent des vrilles. Des entrelacs séparent les rangées d'aigles. Ce motif se détache en jaune doré virant au terre de Sienna, sur le fond bleu-vert foncé. Mais en général, l'étoffe, très usée, est assez décolorée.

Selon dom Leclercq, cet *holosericum* serait originaire de Syrie ou d'Arménie et daterait du XI^e ou XII^e s. Cela correspond à l'origine attribuée par le Cooper-Hewitt Museum : « soie islamique, probablement seldjoukide — XI^e ou XII^e s. ». Pour leur part, les trois musées français y voient un « samit façonné en Espagne — XI^e ou XII^e s. ». Un peu moins précis, le Museu textil indique : « tissu de soie — XI^e s. — musulman ». On le voit, les interprétations correspondent, sauf pour l'origine espagnole ou orientale. Seul un spécialiste des soieries musulmanes du

3. LESSING (Julius). *Die Gewebe-sammlung des K. Kunstgewerbemuseums*. Berlin, 1900, taf. 44 c.



PARIS. — Musée de Cluny.

Moyen Age pourrait peut-être trancher ce point. Pour notre part, nous noterons que les deux sources sont plausibles. Les contacts entre Périgueux et l'Espagne étaient fréquents : Saint-Front était une étape sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle. D'autre part, beaucoup de Périgourdiens sont allés en Orient pour les croisades et pèlerinages, parmi lesquels des évêques comme Raoul de Couhé (1000 - 1013) et Renaud de Thiviers (1081-1101), qui y mourut « décapité sur l'autel par les Sarrazins ». N'oublions pas, enfin, que le suaire de Cadouin est une étoffe fatimide du XI^e ou XII^e s.

Le fragment le plus important et le plus significatif est conservé au Musée de Lyon (Inv. 25089, H. 0 m 50, L. 0 m 55), qui l'a acquis en 1889 chez l'antiquaire Fulgence avec deux sandales liturgiques. On y reconnaît deux rangées de trois aigles, la partie gauche d'un quatrième et l'extrémité inférieure d'une troisième rangée.

Au Musée de Barcelone se trouve, si l'on en juge par la photographie, l'aigle de l'angle inférieur gauche : une lisière sans décor semble bien le border en bas et à gauche (Inv. 32.948, H. 0 m 275, L. 0 m 17). La Junta de Museus de Barcelone l'avait acheté au collectionneur barcelonais, Patrici Pasco en 1914, et il a été présenté dans l'exposition *La soie dans la liturgie* qui eut lieu à Barcelone en 1952.

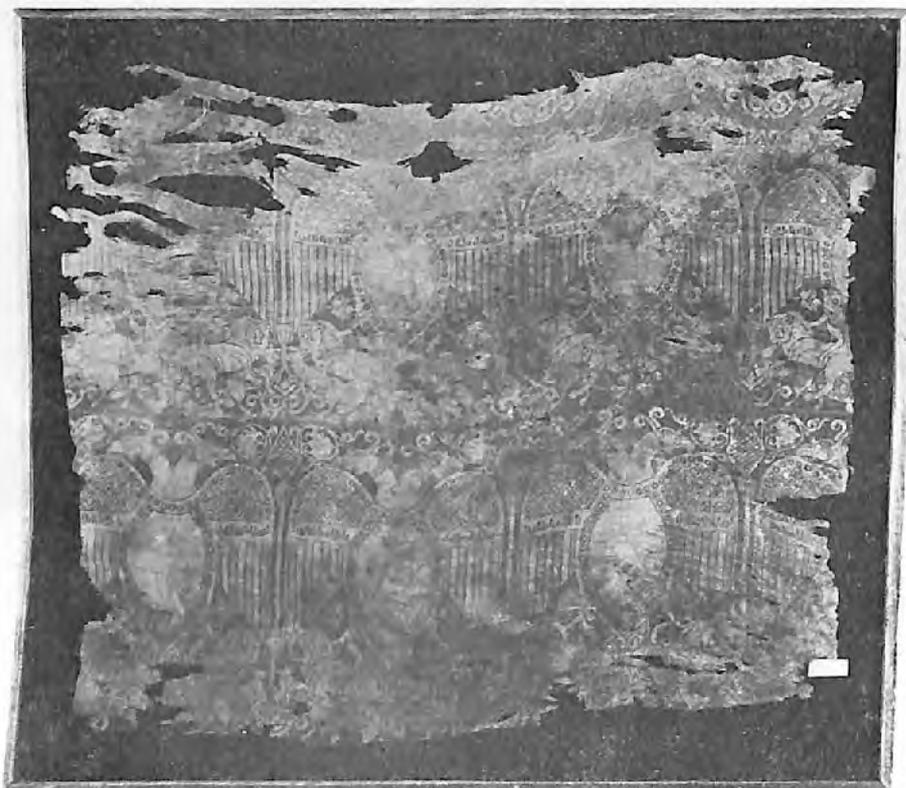
Une partie de la rangée inférieure (deux aigles et la moitié gauche d'un troisième) soulignée par une lisière nue, fut acquise par le Musée des Arts décoratifs en 1909, lors de la vente de la collection Gay. Elle ne se raccorde pas au fragment de Barcelone (Inv. 16333, H. 0 m 28, L. 0 m 41).

Le collectionneur Côte a offert au Musée de Cluny, en 1933, une étroite bande, en assez mauvais état, sur laquelle se reconnaissent deux aigles superposés (Inv. 21848, H. 0 m 46, L. 0 m 19).

Enfin, des deux fragments de New York, l'un relativement grand (H. 0 m 23, L. 0 m 43) comporte en une rangée deux aigles et la moitié gauche d'un troisième. Sur le second, plus petit (H. 0 m 23, L. 0 m 205), ne subsiste, selon la fiche d'inventaire, qu'une partie d'un aigle (Inv. 1902 - 1 - 244 A, B). Tous deux avaient été achetés au tout début du siècle par John Pierpont-Morgan avec la collection de Francisco Miquel i Badia⁴, et par lui donnés au Musée en 1902.

Ainsi s'en est allé le suaire de Saint-Front, dérobé à Péri-

4. PASCO (D. José), *Catalogue de la collection de tissus anciens de D. Francisco Miquel y Badia*, Barcelone, 1900, pl. V, n° 27.



LYON. — Musée historique des Tissus.

gueux et dispersé au gré des ventes, en différents endroits du monde. Peut-être d'autres morceaux se retrouveront encore, ailleurs... Il ne nous semble pas inutile, ne serait-ce qu'à l'intention des actuels détenteurs de ces fragments, de rappeler au moins brièvement l'origine périgourdine de cette étoffe musulmane.

Il ne peut s'agir d'un suaire ayant enveloppé les restes supposés du saint évangéliste du Périgord. Sans doute les procès-verbaux des reconnaissances des reliques faites en 1261 sous l'épiscopat de Pierre de Saint-Astier et en 1404 sous celui d'Elie de Bourdeille, mentionnent des pièces de soie, des étoffes précieuses de différentes couleurs et même une « de couleur perse » (bleu-vert foncé) qui enveloppaient les ossements. Mais c'eût été miracle qu'après l'occupation de Périgueux par les protestants entre 1575 et 1581, l'une d'elles ait pu subsister : la chaise monumentale de Guinamond avait été détruite, les objets précieux emportés, les reliques vénérées précipitées dans l'Isle.

En fait, la solution se trouve dans un important article de l'abbé René Bernaret, publié dans notre *Bulletin* ⁵ et complété par la communication susdite du chanoine Roux ainsi que par un long et savant commentaire du même auteur ⁶. Nous pouvons ainsi la résumer :

En 1173, Pierre Mimet, évêque de Périgueux, fit transférer en grande cérémonie les corps de neuf de ses prédécesseurs, de la vieille église dans la nouvelle à coupes. Placés dans des loculi, sous la coupole ouest, au plus près de la confession de Saint-Front, ils vinrent rejoindre les sépultures des évêques inhumés en cet endroit depuis le grand incendie de 1120. Les loculi ouverts dans les murs furent fermés par de simples lames de pierre sur lesquelles on peignit les portraits des prélats. Peu à peu, les peintures s'effacèrent et il n'en restait plus trace à la fin du XVI^e s. L'emplacement de ces alvéoles, ne se reconnaissant plus, fut oublié. Lorsque les bandes protestantes du capitaine Langoiran prirent Périgueux, elles ne manquèrent pas de profaner les tombes des évêques, d'en piller les objets de quelque valeur, d'en jeter les restes mortels à la voirie. Cependant, certains échappèrent aux investigations des envahisseurs. On ne s'en aperçut qu'en 1875 lorsqu'on démolit le mur sud de la coupole occidentale pour ouvrir des passages vers la confession

5. BERNARET (René), *B.S.H.A.P.*, t. II (1875), pp. 115-125.

6. ROUX (Jean), *La basilique Saint-Front de Périgueux*, Bordeaux, 1919, pp. 83 à 90.



NEW YORK. — Cooper-Hewitt Museum (Smithsonian Institution).

sud et la sacristie. On eut alors la surprise de découvrir au niveau de l'ancien chœur, à 1 m 50 au-dessus du dallage actuel, six loculi remplis d'ossements. L'un d'eux, écrit Bernaret, « rapproché du centre de la croix (non loin de la coupole centrale, à l'emplacement exact de l'actuelle porte de la sacristie), plus grand que les autres, renfermait une tête et des ossements avec plusieurs lambeaux d'objets intéressants à connaître, tels que *le tissu d'une mitre et d'une chasuble* ; une croix grecque en plomb, une crosse, une virole en cuivre portant une inscription et un anneau. Les tissus de la mitre sont d'une grande richesse, *des chimères y sont figurées en broderies à fils d'or...* il en est de même de ceux de la chasuble. Le lambeau qui en reste indique *un tissu de soie du Levant*, d'où venaient d'ordinaire des ornements des grands et du clergé... »

Si on ajoute qu'au bas de la croix pectorale était gravé un W et sur les croisillons EPIS — COPVS, on peut admettre qu'il s'agissait du tombeau d'un évêque Guillaume. Deux prélats antérieurs à la translation de 1173 et ensevelis dans l'église à coupoles, répondent à ce nom : Guillaume d'Auberoche (1103 - 1128) et Guillaume de Nanclars (1128 - 1138). C'est l'un d'eux qui se trouvait dans la grande cavité, entouré des objets mentionnés et, notamment, de la mitre et de la chasuble.

Que se passa-t-il ensuite ? Le chanoine Roux nous le dit : « Lorsque cette découverte fut faite, en 1875, M. de Longpérier (membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres) vint à Périgueux pour voir tous les objets trouvés ; et pour les mieux étudier sans doute, il les emporta à Paris. Depuis, nul ici ne savait ce qu'ils étaient devenus. Le tissu qui nous est présenté comme suaire de Périgueux, ne peut avoir d'autre origine que celle-là ».

Ainsi, par la faute d'un académicien négligent ou peu scrupuleux, les deux peut-être, Périgueux s'est trouvé privé d'une part de son patrimoine, rare et combien émouvante ! Les lambeaux de soie brodée sont retrouvés, et notre regret se trouve amoindri de les savoir en de bonnes mains. Mais qui nous dira ce que sont devenus la croix, l'anneau de pierre verte, la crosse et la virole de cuivre sur laquelle était gravé cet hexamètre léonin :

ET COLLECTA VELIS CVSTOS SERVARE FIDELIS.

Hélas, le gardien fidèle n'a pu conserver ce qui était rassemblé...



BARCELONE. — Museu textil.

Au terme de cette modeste étude, il me reste l'agréable devoir d'exprimer la gratitude que j'éprouve à l'égard de ceux qui, avec infiniment de bienveillance et de compréhension, en ont permis la réalisation : M. David Buckton, assistant au Département des Antiquités médiévales du British Museum ; M. Jean-Michel Tuchsherer, conservateur, et Mlle H. Pommier, assistante au Musée historique des tissus de Lyon ; M. Alain Erlande-Brandenburg, conservateur au Musée de Cluny, à Paris ; Mlle J. Niclause, antiquaire, à Paris ; Mme Nadine Gasc, conservateur au Musée des Arts décoratifs, à Paris ; Mme le D^r Barbara Mundt, conservateur au Kunstgewerbemuseum, à Berlin ; M. Milton Sondag, conservateur au Département des textiles du Cooper-Hewitt Museum, à New York ; Mlle M. Terrasa et Mlle Rosa Martín I Ros, conservateurs au Museu textil, à Barcelone. Je n'aurai garde d'oublier ce que je dois à mon ami Claude Lacombe, membre de notre compagnie, pour les précieuses indications bibliographiques qu'il a bien voulu me communiquer, et à M. Jean Secret, notre président, qui fut l'initiateur de cette recherche.

Michel SOUBEYRAN.

BIBLIOGRAPHIE

- LINAS (Ch. de), *Les origines de l'orfèvrerie cloisonnée*, Paris, 1878, t. II, pp. 215-216 et pl.
- FORRER (R.), *Die Kunst des Zeugdrucks*, Strasbourg, 1898, p. 65, fig. 16.
- COX (Raymond), *L'art de décorer les tissus*, Paris-Lyon, 1900, pl. VII, fig. 4.
- MIOUET Y BADIA (D. Francisco), *Historia general des arte*, t. 8 (*Historia del mueble, tejido, bordado y tapiz*), pp. 219-222.
- FALKE (Otto von), *Kunstgeschichte der Seidenweberei I*, Berlin, 1913, abb. 210-202, pp. 123-124.
- COX (Raymond), *Les soieries d'art*, Paris, 1914, pl. 25, II.
- MEYER-RIEFSTAHL (R.), *Early textiles in the Cooper Union collection*, dans *Art in America*, 1915, part. I, p. 254.
- FLEMING (Ernst), *An encyclopedia of textiles*, New-York, 1927, p. 30.
- KOECHLIN and MIGEON, *Oriental art and ceramics, carpets, fabrics*, New-York, 1928, pl. LXI j.
- FALKE (Otto von), *Decorative silks*, 3^e éd., New-York, 1936, p. 24 et fig. 161-162.
- DIMAND (M.S.), *A handbook of mohammadan art*, New-York, 1947, p. 94, fig. 56.

Le Baron de Damas

ministre sous la Restauration

1785 - 1862

Ange-Hyacinthe-Maxence de Damas était né à Paris, le 30 septembre 1785. Il était fils de Charles de Damas-Cormailon, colonel en second du régiment de la Marche-Cavalerie, et de Marie de Sarsfield, descendante d'une famille d'Ecosse, venue en France à la suite de Jacques II. Il venait par son père d'une vieille famille de Bourgogne, issue des comtes du Forez et établie en dernier au Fain, près Montbard (Côte-d'Or). Il n'avait que quatre ans lorsqu'éclata la Révolution de 1789. Son père, aide de camp de « Monsieur », comte de Provence, depuis Louis XVIII, suivit son chef en émigration dès la fin de l'année. Sa mère l'emmena d'abord en Suisse, puis dans les Pays-Bas, à Liège où on le fit entrer dans un collège tenu par d'ex-Jésuites (1791). La guerre avec l'Autriche les força à passer en Allemagne. Ses parents se retrouvèrent un temps. Il eut encore une sœur et un frère. Mais il dut aller en Russie. A bout de ressources, sa mère l'envoya à Saint-Petersbourg, en le recommandant au duc de Richelieu, son cousin, devenu fonctionnaire de l'empire des tsars. Celui-ci le fit entrer à l'Ecole militaire des Cadets de Russie. Il avait dix ans. Il venait de perdre son père, pris dans la descente des émigrés en Bretagne et fusillé à Quiberon, le 20 juillet 1795. Il avait connu depuis des mois bien des privations.

Il se trouvait dans un milieu très favorable aux Français. Même si on combattait parfois la France — on fut allié à plusieurs reprises avec elle — on lui conservait beaucoup de sympathie. Il devait y rencontrer plusieurs compatriotes et même un ex-Jésuite, le Père Rosaven, français et breton, éducateur remarquable, qui eut sur lui une grande influence et le ramena à la foi chrétienne, un instant perdue ou en sommeil. On sait que les Jésuites chassés de France et d'Italie avaient trouvé asile en Russie.

A 15 ans, Maxence de Damas, sortait de l'Ecole des Cadets avec le grade de sous-lieutenant, et entra dans la Garde impériale russe. Là, il servit l'empereur Paul II, puis son successeur Alexandre. Il entra ensuite dans le Génie puis l'Artillerie. Deux fois, il fit campagne contre la France. A Austerlitz, en 1805, et

pendant la Guerre de Russie (1812-1814) et ses suites. Il avait été blessé à la bataille de la Moskowa. Beaucoup de ces émigrés portant les armes contre leur pays croyaient encore le servir. Ils pensaient combattre seulement l'« Usurpateur ». La fibre patriotique n'était point éteinte chez eux. Nous lisons en effet dans les « Mémoires » du baron de Damas : « Lorsque je combattais les armées impériales avec toute la puissance de mon esprit, les sentiments du patriotisme n'ont jamais cessé d'être en mon âme ; les succès des armées françaises excitaient en moi un noble orgueil ». Maxence de Damas avait passé successivement par tous les grades jusqu'à celui de maréchal de camp qu'il avait reçu en 1814.

A la chute de l'Empire, il démissionna de l'armée russe, et fut réintégré dans l'armée française avec le même grade qu'il avait en Russie. En 1815, au retour de Napoléon, il suivit le duc d'Angoulême, neveu de Louis XVIII, dans le Midi et s'y distingua. Pendant des mois, cette région resta fidèle à la royauté, ne se ralliant que peu à peu à l'Empire. Puis ce fut Waterloo...

En 1816, le baron de Damas est promu lieutenant-général. Il commande la 8^e division militaire à Marseille. Il travaille à pacifier les esprits, après la flambée de « Terreur blanche ». Il se marie, le 9 juin 1818, à Paris, dans une chapelle de la rue du Regard, avec Sigismonde-Laure-Charlotte d'Hautefort. Celle-ci ne vient pas d'un milieu émigré. Elle a un oncle, Félix de Choiseul, qui a servi le Consulat et a même été chambellan de Napoléon. Par son père, elle descend d'une vieille famille périgourdine.

Elle est la petite-fille d'Abraham-Frédéric, comte d'Hautefort, mort sur l'échafaud, à Paris, le 9 juillet 1794, une des dernières victimes de la Terreur, qui avait eu seulement le tort d'accompagner sa femme dans la capitale et qui avait été arrêtée comme suspect. Un décret qui venait de paraître interdisait Paris aux « ci-devant ». Les Hautefort n'ayant pas émigré, leur domaine fut restitué en entier à leurs héritiers (décret du 26 germinal an III).

Le père de la jeune baronne, Louis-Amédée d'Hautefort, né en 1775 et qui résidait à Champien, en Picardie, après la mort tragique de ses parents, s'était marié, en 1797, avec Alix de Choiseul. Il avait eu un fils mort enfant et une fille, Sigismonde-Laure-Charlotte, née le 2 juillet 1799, mais qui perdit sa mère le soir de sa naissance. Elle était née à Courbevoie

près de Paris. Elle fut élevée par sa grand'mère maternelle, puis par sa tante, Mme de Grollier. Amédée d'Hautefort était venu au moins deux fois à Hautefort. On signale sa présence en 1803, puis en 1805. Il meurt tout jeune en 1807, à 32 ans.

Le baron et sa jeune femme firent deux courts séjours à Hautefort, après leur mariage. En 1823, le baron accompagna le duc d'Angoulême dans l'expédition d'Espagne ; il s'y distingua par la prise de Figuières, un des plus beaux faits d'armes de cette campagne, rapidement conduite. Peu après son retour, il était appelé à recueillir la succession du maréchal de Bellune (Marmont) comme ministre de la Guerre. Pour déférer au désir de Charles X, il échangea au bout de quelque temps ce portefeuille pour celui des Affaires étrangères qu'il garda jusqu'à la chute du ministère Villèle (1827).

Il pouvait alors se croire rendu à la vie privée et se consacrer à sa famille devenue nombreuse (il avait huit enfants) lorsque la confiance de Charles X l'éleva au poste le plus délicat et le plus honorable que l'on pût rêver, celui de « gouverneur » de son petit-fils, le duc de Bordeaux, héritier de la couronne.

Le baron de Damas accepta cette charge avec abnégation. Il introduisit dans son éducation des innovations jugées audacieuses. Il voulut réduire la terrible étiquette qui imposait au royal enfant la solitude presque absolue, en même temps qu'elle lui interdisait la plupart des divertissements de son âge. Il lui donna des compagnons. Il lui fit faire des courses fréquentes et des exercices violents, lui imposa une éducation virile. « Encore quelques années et les fils du roi-citoyen Louis-Philippe iraient s'asseoir sur les bancs du Lycée, pour y recevoir l'éducation commune... », mais la cour de Charles X avait un autre ton, et c'était déjà une révolution que « de donner des camarades à l'héritier de la couronne de Louis XIV... ». Charles X, la famille royale approuvèrent la manière de faire du gouverneur.

Vint juillet 1830. C'est la publication des fameuses Ordonnances (que n'approuvait pas le baron de Damas) qui fut la cause de la chute de la royauté. Charles X abdiqua en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux. La chambre des Députés décernait à Louis-Philippe d'Orléans le titre de « lieutenant général du Royaume ». Charles X ratifia cette nomination et partit pour l'exil. Le baron de Damas ne voulut pas abandonner son élève. Il partit pour l'Angleterre avec la famille royale.

La baronne devait se pourvoir de son côté : Paris et ses environs ne lui offrant aucune sécurité, elle résolut de se rendre à Hautefort, sa terre patrimoniale.

Elle partit avec huit de ses enfants et son personnel. Après un difficile et pénible voyage de neuf jours, elle arriva au château d'Hautefort. La Dordogne était restée très calme : « Les Périgourdins accueillirent la famille de Damas avec une sympathie dont le souvenir reste ineffaçable », écrit Mme de Cumont, dernière fille des Damas. « Presque tout manquait dans cette vieille demeure inhabitée depuis plus de 40 ans. L'empressement de tous à offrir leurs services, la délicatesse avec laquelle on refusait toute rémunération furent admirables. Comme on saluait sur les routes, comme on semblait heureux d'une rencontre ». Les habitants du bourg prêtèrent même du linge. La baronne avait été précédée à Hautefort par Margerin, précepteur des enfants, qui était venu depuis trois mois pour faire prendre l'air à l'aîné des fils, Godefroy, alors âgé de 11 ans.

La baronne eut la lourde charge de commencer à restaurer le château, très délabré par endroits. Certaines pièces n'avaient plus de planchers. Des fenêtres manquaient ou n'avaient plus de vitres. Le vent s'engouffrait partout. Les réparations les plus urgentes furent faites. M^{me} de Damas fut très aidée par deux régisseurs très dévoués : Faguet, bientôt marié aux Charreaux, puis Magueur, de Saint-Agnan. M^{me} Margerin mère s'occupait du personnel.

En 1833, le baron quittait la famille royale. Une coterie puissante l'avait forcé à démissionner. Après un séjour en Italie, il arriva à Hautefort, en 1834. Il se consacra désormais à sa résidence du Périgord et à sa famille. Les travaux du château furent poursuivis, puis achevés. Les aménagements de l'intérieur, puis du parc furent rétablis avec goût. Du mobilier en harmonie avec la demeure remplaça celui qui avait disparu depuis la Révolution. Le château redevint peu à peu ce qu'il avait été dans sa splendeur, au XVIII^e siècle, un des plus brillants du Périgord.

Le baron de Damas avait été très bien reçu par la population qui vint à sa rencontre en 1834 et l'acclama chaleureusement. Il ne l'oublia jamais. Vivant dans une demi-retraite, il fut adopté tout de suite par tous. La baronne, d'une bonté et d'une simplicité exceptionnelles pour son rang, y fut sans doute pour beaucoup. Mais il faut dire que le baron Maxence,

malgré son aspect grand seigneur, était lui aussi très affable, d'une exquise politesse pour tous. Il avait connu la gêne, sinon la misère, souvent l'humiliation en exil. Il sera toujours très



Le baron de Damas
(d'après le tableau de P. Guérin)

attentif à la vie des pauvres gens. C'est dans cet esprit qu'il éduqua ses enfants.

S'il noua des relations avec les familles distinguées des alentours, il ne paraît guère avoir fréquenté la haute société périgourdine qui le boudait d'ailleurs pour ne pas mécontenter le « pouvoir » de l'époque. La préfecture semble l'ignorer. Le

préfet de Calvimont, plus tard, le jugera sévèrement sans en donner d'ailleurs de motifs valables. Lamartine l'a jugé plus favorablement : « Le baron de Damas, cœur pur, âme fervente, esprit sans éclat, mais d'une grande droiture, avait par ses vertus et par sa modestie un ascendant involontaire sur l'esprit du roi. (*Histoire de la Restauration*, t. V). Le duc de Raguse dit : « M. le baron de Damas, homme droit et loyal, me toucha vivement par ses expressions... » (*Mémoires*, t. VIII, p. 297). Un auteur militaire ajoute : « Le baron de Damas, par toute sa carrière militaire et plus tard lorsqu'il fut ministre de la Guerre, eut toujours grand souci du bien-être de ses soldats. De là sans doute l'attachement qu'il a su leur inspirer ».

Il était classé parmi les « ultra-royalistes », mais il fit toujours preuve de largeur d'esprit. Il rendit de grands services au républicain Armand Carrel, compromis pendant la guerre d'Espagne, et ce dernier lui en témoigna toute sa vie une grande reconnaissance. Quant à l'éducation qu'il donna au futur comte de Chambord, et que certains ont mise en cause, il faut rappeler qu'il fut son gouverneur pendant cinq ans et que d'autres eurent sans doute une influence sur sa formation. Si Chambord eut pendant sa vie publique une attitude intransigeante, par la droiture de son caractère il inspira toujours le respect, même à ses adversaires politiques.

Le baron de Damas passa 22 ans de sa vie en Périgord, la plus grande partie de l'année, allant seulement parfois en hiver, à Paris, ou à Anlezy, pays de ses ancêtres. Il avait été frappé par la rénovation des terres de Lanouaille à laquelle s'était appliqué Bugeaud. Il le vit parfois et resta en bons rapports avec lui. Avec l'aide de son nouveau régisseur, Robert Magueur, il s'appliqua constamment à ce renouveau. Il provoqua dans ses terres une amélioration des méthodes d'agriculture, rénova la culture de la pomme de terre, faisant faire des sélections et étudier les variétés. Grâce à son action personnelle et à la contagion de son exemple, il y eut un net progrès dans la conduite des domaines, à Hautefort et dans les environs, en particulier pour l'élevage du bétail.

Il fit faire le pont Saint-Michel sur la vieille route d'Hautefort à Boisseuilh, route qui était devenue impraticable dans les périodes de grande pluie, à cause du passage d'un gué très dangereux. Il fit moderniser le grand domaine de Jonasse.

Enfin, il provoqua la création du « prêt d'honneur ». On forma une association d'un certain nombre de propriétaires qui s'engageaient à mettre à la disposition du groupe un petit

capital en argent. Une sorte de caisse de prêt était mise sur pied. On prêtait de petites sommes à long terme et à bas intérêt aux petits propriétaires, aux artisans, aux métayers ou domestiques qui en avaient besoin pour des améliorations ou pour des dépenses légitimes ou utiles pour la famille.

Dans certains cas, on en accordait pour aider à l'acquisition d'une terre ou d'une maison. Un prêt gratuit était consenti pour une période de deux ans à un ménage qui se fondait. Un bureau assisté de cinq conseillers décidait de l'affaire. Le prêt était accordé sans acte officiel et sur simple parole donnée devant témoins. Il était simplement consigné sur un cahier. Le baron de Damas avait eu ainsi un double but : soustraire les paysans à l'exploitation des usuriers, très fréquente alors, et relever chez eux le sentiment de l'honneur. Le « prêt d'honneur » subsista à Hautefort jusqu'en 1890. En cinquante ans, deux prêts seulement ne furent pas remboursés, il s'agissait de sommes minimes. Certains ont crié au « paternalisme ». Mais le prêt d'honneur a rendu de très grands services aux petites gens.

Les autorités de la commune nommèrent le baron de Damas membre de la Commission de l'Hospice. Il y fut très utile. En 1848, sur l'inspiration de Barailler, maire républicain, nommé par les autorités de Périgueux, le baron de Damas fut porté sur une liste au Conseil municipal et il fut élu conseiller au suffrage universel à une grande majorité. Il avait auparavant décliné le poste de maire.

La baronne de Damas était décédée à Paris, le 10 septembre 1847. Elle fut inhumée au cimetière de Saint-Agnan. Partout alors, on disait que c'était une « vraie sainte ». Elle eut certainement une très heureuse influence sur son mari.

Le baron quitta Hautefort, après avoir fait le partage de ses biens entre ses enfants, en 1856. Il laissait Hautefort et son domaine à son quatrième fils Maxence qui releva le vieux titre et prit le nom de comte de Damas d'Hautefort. Le jeune comte fut très populaire dans toute la région. Il avait été élu président de la garde nationale en 1848. C'était un esprit droit et chevaleresque. Veuf après moins d'un an de mariage, il fut nommé premier écuyer du comte de Chambord. C'est lui qui fut chargé d'organiser les obsèques de l'héritier du trône de France, en septembre 1883, à Froshdorf. Il devait mourir sans enfant, en 1887.

Le baron, qui passait la fin de sa vie tantôt à Anlezy, tantôt à Paris, voulut revoir Hautefort avant de mourir. Il s'y rendit en août 1867. Il n'y était pas revenu depuis cinq ans.

Il fut reçu avec éclat par la population. Le maire, Barailler, (devenu bonapartiste depuis 1850), le harangua. La plus grande partie des conseillers était là. Toutes les familles étaient représentées, les métayers, les ouvriers du château... De même, le curé de Saint-Agnan, son vicaire, les pauvres de l'Hospice, les religieuses, les frères Maristes et leurs élèves. On chanta une cantate. Le baron était très ému, ainsi que sa famille. Il remercia par un mot sorti du cœur. (Lettre de Margerin, ancien précepteur des enfants, veuf depuis longtemps, qui était demeuré auprès de son ancien maître et qui était devenu son lecteur).

M^{me} de Cumont a laissé de son côté dans ses *Souvenirs*, un récit très coloré de cet épisode. C'était, nous le rappelons, la dernière fille du baron, la seule née à Hautefort et qui aima beaucoup la localité.

M. de Damas demeura trois ou quatre mois à Hautefort. Il repartit pour Paris, où il mourut le 5 mai 1862. Il avait été très affecté par la mort de son fils Albéric, brillant officier du 2^e Régiment de chasseurs d'Afrique, tué dans la campagne de Chine, le 18 septembre 1860. Le baron de Damas fut inhumé à Anlezy, mais son cœur fut rapporté à Hautefort dans une urne auprès du cercueil de la baronne, comme il l'avait demandé. Leurs restes, ainsi que ceux de tous les leurs qui reposaient dans la chapelle du château, furent transportés à la chapelle de l'Hospice, le 9 mars 1891. Le mausolée qui les abrite se trouve dans le chœur de cet édifice.

Nous avons inséré dans cet article un portrait du baron de Damas dans son costume de pair de France. Il avait alors la quarantaine. (Le tableau est du peintre Paulin Guérin). En le comparant à la photographie d'Eugène Le Roy à 35 ans, reproduite il y a quelques mois dans cette même revue ¹, on constate qu'aucune ressemblance ne se dégage entre les deux, ruinant ainsi la légende répandue dans certains milieux littéraires, selon laquelle l'écrivain aurait été un fils naturel du baron de Damas, légende totalement inconnue des anciens habitants d'Hautefort. D'autre part, la découverte presque simultanée, en deux lieux différents, en 1979, d'une même photographie de Jean-Pierre Le Roy, père du romancier, ancien valet de chambre des Damas, et qui montre la ressemblance profonde du père et du fils, a achevé de réduire ce mythe à néant.

Jean GOMET.

1. B.S.H.A.P., t. CVII (1980), p. 62.

Le bloc peint de la salle des taureaux de Lascaux

Les parois de la salle des taureaux de la grotte de Lascaux sont saines et ont peu desquamé. Les artistes ont parfois peint cependant sur les cicatrices pariétales de quelques écailles détachées avant même leurs incursions dans la caverne : ainsi au niveau de la queue et du garrot de la célèbre « licorne », de l'antérieur du cheval rouge à tête noire, tout proche, et de la joue de l'aurochs voisin. Depuis l'exécution des peintures, deux plaques rocheuses principales sont tombées. L'une, de large surface, portait l'encolure et la tête d'un cheval noir ainsi que des traits d'une volumineuse tête animale; c'est elle qui fait l'objet de cette note. L'autre a enlevé dans sa chute l'encolure du dernier grand taureau (le plus proche de l'entrée du passage) et n'a point été retrouvée (Delluc, 1979, p. 121-122, note 1). En 1963, une petite écaille, intéressant une corne du même boviné, détachée depuis peu de la paroi ici quasi plafonnante, a été rescellée en place au mortier (Sarradet, 1970, fig. h-t. 3 et 4). Enfin, c'est dans cette même salle de Lascaux, la première pour le visiteur, que l'abbé A. Glory mentionne la présence, dans le dépôt d'argile surmontant le paléosol, sous un revêtement de calcite, de quelques menues écailles peintes détachées du plafond et dont on aperçoit, çà et là, les cicatrices pariétales (Glory, 1965, p. 591). Les parois du diverticule axial rappellent celle de la salle des taureaux par leur aspect. L'abbé H. Breuil avait noté que, là, « les figures peintes recouvrent en deux points les surfaces d'arrachage de ces dalles tombées » et que, soulignait-il, « aucun fragment tombé de cette origine n'a été rencontré sur le sol » (Breuil, 1950, p. 357). A vrai dire, les cicatrices d'écailles recouvertes par le pigment, c'est-à-dire desquamées avant l'arrivée des peintres de Lascaux, sont un peu plus nombreuses (une dizaine environ). Quant au reste de la cavité, ses parois ont fait l'objet d'une érosion (surtout intense dans le passage), mais sans chute d'écaille importante.

ORIGINE ET REFERENCES.

Ainsi, depuis l'exécution des peintures par les artistes du Magdalénien II, soit en 17.000 ans, seules deux écailles ont chu,

emportant une partie des figures peintes. L'une a disparu. L'autre a été découverte au pied de la paroi, à l'aplomb de sa cicatrice de desquamation, juste à droite (soit au S.-E.) de la « licorne ». De nombreuses photographies témoignent de cette position (Laming et Roussel, 1950, p. 5, fig. 2; Breuil, 1952, fig. 86. p. 122; Laming, 1964, fig. h.-l. n° 1; Bataille, 1955, fig. 9 et 10, p. 45 et 46; Laming-Empereire, 1962, pl. h.-l. n° 1; Delluc, 1979, fig. 135, p. 176; cliché archives de Léon Laval).

F. Windels surtout avait minutieusement photographié la cicatrice pariétale en mentionnant : « Exemple de destruction d'une œuvre par détachement d'une énorme écaïlle rocheuse. Le centre était occupé par une tête de taureau dont il ne reste (sur la paroi) que l'oreille et le muflle ». Ce photographe avait même pris deux clichés de la face ornée de l'écaïlle elle-même qui figure dans l'ouvrage qu'il publia avec A. Laming en 1948. Il est noté à propos de ce bloc : « Ecaïlle rocheuse tombée au sol et portant la tête du cheval qui manque à gauche de la photo précédente » (Windels et Laming, 1948, fig., p. 42, 43 et 112, n° 3). Les auteurs précisaient : « Les peintures de ce bloc ont presque entièrement disparu depuis leur découverte » (en septembre 1940) (*ibid.*, p. 43). Ils observaient, en outre, dans leur texte : « Un des chevaux est décapité. Sur une écaïlle rocheuse détachée de la paroi, gît sa tête noire bien reconnaissable » (*ibid.*, p. 19).

Léon Laval, l'instituteur auquel les jeunes inventeurs confièrent le secret de leur découverte, écrivait, vers la même époque : « Voici un cheval noir qui a perdu la tête à cause d'une partie de la roche qui s'est effondrée, mais nous la retrouvons sur la partie du roc qui a été relevée en bas » (Laval, 1948, p. 16-17). On observera que, sous la plume de ce fidèle témoin des premiers temps de la découverte, le bloc a sans doute été « relevé » c'est-à-dire appuyé verticalement contre le pied de la paroi, là où le représentent les photographies. Auparavant, il reposait à plat sur le sol comme semble le montrer un cliché pris à la fin de septembre 1940 (Delluc, 1979, fig. 135, p. 176). De même, en 1949, A. Houghton Brodick commente ainsi une photographie de M. Thaon : « A large portion of the rock-face has here flack off-in probably comparatively recent times. Portions of paintings thus scaled off were found at the foot of the walls when Lascaux was discovered » (Houghton Brodick, 1949, fig. 4 et 5, p. 100-101) (fig. 1).

Outre la tête de cheval noire, les autres traits ont été d'emblée rapprochés des traits demeurant sur la paroi pour



A



B

Fig. 1.

- A. A la fin de septembre 1940, 15 jours après la découverte de la grotte, le bloc peint [3] git au sol, posé à plat, à l'aplomb des traits résiduels (1 et 2) et de la cicatrice de desquamation (cl. J. Laurent).
- B. Au début de décembre 1940, la canne pointée, l'abbé H. Breuil examine la « licorne ». Il se trouve sous les traits résiduels, éclairé par M. Ravidat (cl. P. Ichac).

reconstituer, par la pensée, une tête d'aurochs très semblable à celle des quatre grands bovinés (dont 2 manifestement sexués) de cette salle. C'est pour cela que, dès 1941, M. Ichac, dans son reportage pour *l'Illustration*, parlait d'un « groupe de cinq grands taureaux dessinés en noir dans le fond de la grande salle » (Ichac, 1941, p. 12-13), alors que quatre seulement sont visibles sur la paroi. L'abbé Breuil, toutefois, ne faisait qu'une allusion à cette tête en remarquant, à propos des grands taureaux noirs : « Les plus remarquables sont les quatre de la grande salle dont trois orientés vers le diverticule. Il existe de faibles vestiges de plusieurs autres, mais simplement frottés, dont deux dans le diverticule » (Breuil, 1952, p. 118).

A. Laming-Empeire, qui avait particulièrement étudié Lascaux et participé au texte du livre de F. Windels (A. Leroi-Gourhan *in* Windels, 1948, p. 8), n'a pas manqué de s'intéresser à ces figures détériorées, et elle écrivait, dix ans plus tard : « Devant l'animal imaginaire se profile un groupe de petits chevaux noirs dirigés dans le même sens et lancés au galop. Ils sont d'une technique bien différente avec leur remplissage noir ou noirâtre et vaguement pommelé. La frise a été exécutée postérieurement à l'animal imaginaire dont le poitrail est légèrement recouvert par la croupe de l'un des chevaux et dont la patte avant est limitée par la queue du même animal » (c'est ici le cheval décapité). « A l'emplacement de la tête du même cheval, une large plage claire est due à la chute d'une écaille de la roche. On a retrouvé au pied de la paroi un fragment de rocher décoré de la tête intacte du cheval. Cet accident a également détérioré un grand taureau noir dont il ne subsiste plus (sur la paroi) que la région des oreilles, l'extrémité du mufle et, par endroits, la ligne du dos » (Laming, 1959, p. 65-66 ; 1964, p. 51-52). Elle avait observé à propos des taureaux : « Quatre sont à peu près intacts. Les débris d'au moins deux autres sont visibles sur la droite comme sur la gauche. Des animaux de cette taille sont jusqu'ici uniques dans l'art quaternaire. L'ensemble est peint au trait noir, sans doute de manganèse, et de larges surfaces sont mouchetées de taches noires d'un assez curieux effet... Du même côté une série de chevaux est plus ou moins bien conservée : une écaille de la paroi a décapité l'un d'eux, mais la tête est intacte et bien visible sur le bloc qui a roulé au pied de la peinture » (Laming et Roussel, 1950, p. 18 et 20). Avec une légère différence, A. Laming-Empeire écrira plus tard, dans une légende d'illustration : « Fragment de la frise de la salle des taureaux. A l'extrême gauche, la chute

d'une grande écaille de la roche a détruit la partie supérieure d'un cheval et tout l'avant-train d'un taureau tracé en noir et dont on n'aperçoit plus que le mufle. Au centre deux taureaux se faisant face... » (Laming, 1962, pl. h.-t. n° 1 et p. 411).

L'abbé A. Glory, au terme d'une longue étude, a exposé ses vues sur la stratigraphie des peintures de Lascaux, en étudiant les superpositions de certaines peintures sur d'autres (56 cas dans la salle des taureaux et le diverticule axial). Pour lui, les quatre grands taureaux sont contemporains de la grande tête animale détériorée par la chute de l'écaille et antérieurs à la frise des petits chevaux. Sur les calques annexés à son mémoire, une tentative de reconstitution, par le dessin, du cheval acéphale est effectuée (Glory, 1964, calques h.-t., p. 455). Après le décès accidentel de cet auteur et de son collaborateur l'abbé J.-L. Villeveygoux (1966), paraissait un petit livre de sa main à l'usage des touristes, concis mais, sur certains points, fort précis. Il donne une description différente des vestiges du bloc : la licorne se superpose à « un petit cheval noir, dont la tête décapitée git au sol à côté des cornes d'un taureau, sur une plage rocheuse peinte détachée de la voûte bien avant la découverte de la caverne » (Glory, 1971 et 1978, p. 6).

A. Leroi-Gourhan, étudiant la salle des taureaux, rappelle que la « licorne » a donné matière à de nombreuses interprétations : *elasmotherium* de Sibérie; *pantholops* du Thibet; homme déguisé sous une dépouille animale; panthère peinte d'après une tradition orale et dont les cornes rectilignes et parallèles ne seraient que les traits de la queue du grand boviné situé plus à droite; animal monstrueux de création intégrale (Leroi-Gourhan, 1965, p. 254). Pour cet auteur, « la composition est remarquablement balancée : cinq grands bovinés, se faisant face en une file de deux et une de trois, forment la charpente » (*ibid*, p. 254). C'est « l'affrontement de deux séries de figures : vaches de gauche opposées aux taureaux de droite et complétées par le symbole des chevaux ; chevaux de gauche répondant aux bovinés rouges complémentaires qui accompagnent à droite les taureaux. L'articulation est faite par les petits cerfs et par le grand cheval incomplet ». A gauche se trouve la « licorne » et, sur sa croupe, « l'esquisse d'un cheval qui montre que la frise des chevaux a dû être mise en place avant la licorne, mais au cours de la même exécution, puisqu'on a renoncé à remplir l'esquisse pour dégager la figure de l'animal ocellé » (*ibid*, p. 420-421). En d'autres termes, « l'ensemble de la rotonde semble composé de deux groupes complémentaires : grands taureaux



A



B



C

Fig. 2.

- A. La cicatrice pariétale de l'écaille desquamée interrompt l'avant-main d'un cheval noir et une grosse tête animale.
B. Le bloc détaché de la paroi et ses traits visibles avant 1948.
C. Remontage photographique.

et bovinés rouges accompagnés de signes masculins à droite, vaches et chevaux accompagnés de signes féminins à gauche », tout en observant que, des deux séries de bovinés, « ceux de droite ont des indices nets de leur sexe, ceux de gauche n'en ont pas » (*ibid.*, p. 255). Aussi l'auteur indique-t-il ailleurs : « La composition est centrée sur deux grands aurochs affrontés : à droite un taureau portant un signe branchu à l'épaule, un cheval incomplet lui fait face ; l'aurochs de gauche n'a pas de sexe visible, il porte un signe devant le front et est accompagné d'un grand cheval. Deux autres grands taureaux suivent celui de droite, la tête dégradée d'une autre bête de la même espèce est visible derrière celle de gauche. Le groupe de droite est complété par une file de petits aurochs rouges, alors que celui de gauche comporte une file de petits chevaux noirs. Dans le groupe des taureaux de droite se trouve un ours..., au bout du groupe de gauche se trouve la « licorne ». Au centre, un groupe de petits cerfs s'insinue à l'articulation des deux ensembles » (*ibid.*, fig. 72, légende). Plus récemment A. Leroi-Gourhan a précisé sa description : « Deux aurochs dont le sexe n'est pas déterminé font face à trois aurochs manifestement mâles. Les aurochs (assemblage 1) de gauche sont accompagnés de huit chevaux dont un grand, suivi par un monstre, la « licorne ». Tous se déplacent vers le fond. Entre les deux groupes antagonistes, quatre petits cerfs sont orientés vers la sortie et un grand cheval se trouve confronté au grand premier taureau (assemblage 2) comme pour le grand taureau noir du diverticule axial... Les aurochs rouges, qui se superposent aux pattes des trois grands taureaux de droite, sont orientés à l'inverse de ces derniers (Leroi-Gourhan, 1979, p. 348 et fig. 352, n° 1 et 2).

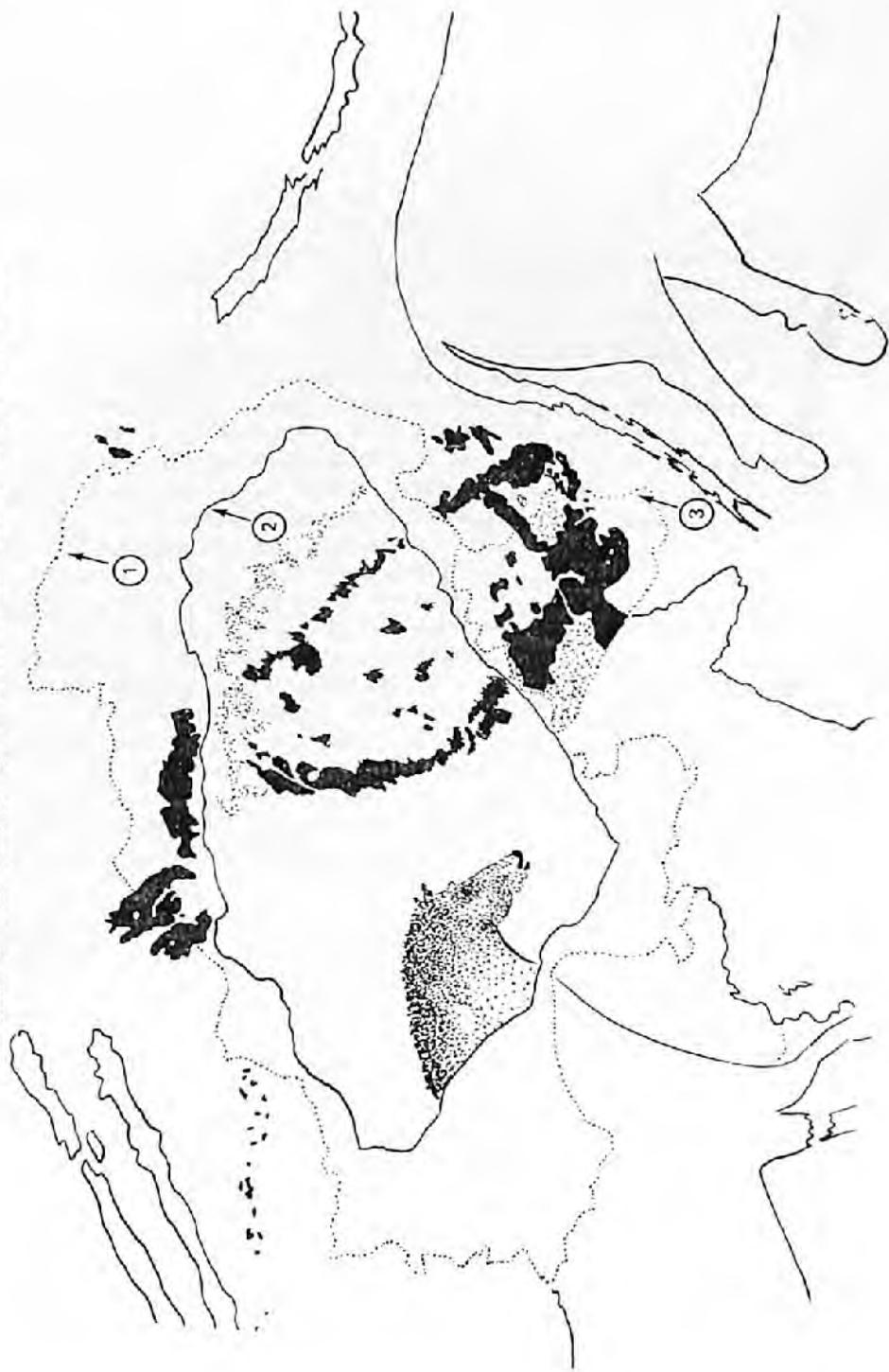
En conclusion, les traits portés par le bloc peint de la salle des taureaux de Lascaux sont la tête et la partie supérieure et antérieure d'un cheval et les fragments d'une tête de boviné. Mais les traits rattachés à cette dernière tête sont diversement décrits (vestiges de tête ; avant-train complet ; cornes) par les auteurs ayant tenté une reconstitution mentale de la figure. Tous s'accordent à parler d'un boviné, mais parfois plus précisément d'un taureau, d'une vache, d'un aurochs.

REMONTAGE PHOTOGRAPHIQUE DU BLOC PEINT.

Faute de pouvoir resceller aujourd'hui en place, sur la paroi, le bloc détaché aux traits peints désormais illisibles, nous avons tenté de procéder à un remontage photographique. Pour cette reconstitution, ce sont les clichés de F. Windels qui ont

Fig. 3.

La desquamation de la paroi a commencé avant la venue des artistes magdaléniens qui ont peint sur la cicatrice pariétale de certaines écailles (1 et 3). L'écaille 2 s'est détachée après l'exécution des peintures il y a 17.000 ans.



été utilisés ¹. Sous l'agrandisseur photographique, une seule solution apparaît possible si l'on tient compte de la ligne frontonasale et de la mandibule de la grosse tête (à raccorder avec ce qu'il reste du mufle sur la paroi), de l'allure générale du cheval noir (qui retrouve sa tête et une partie de son encolure), des dimensions du bloc qui ne peut empiéter sur les bords des cicatrices de la paroi ni sur les traits demeurant sur cette dernière (fig. 2).

Il apparaît d'emblée que l'écaillage ne s'est pas produit en un seul temps et que plusieurs écailles sont tombées, les unes avant l'arrivée des peintres magdaléniens, l'autre (ou les autres) après leur départ. En effet une partie des traits restant sur la paroi avait déjà été peinte sur la cicatrice d'enlèvement naturel d'une écaille ou de plusieurs : ainsi la racine de l'oreille, le trait horizontal du front situé immédiatement en avant, les zones inférieure du mufle et antérieure de la mandibule ont été peintes à l'emplacement d'écailles tombées avant l'arrivée des peintres. Ces traits sont demeurés sur la paroi. En revanche, le tracé de la tête, situé entre l'oreille en haut et le mufle en bas, est tombé avec l'écaille qui le supportait, après le départ des Magdaléniens. Les autres traits sont peints sur la paroi elle-même, non écaillée à leur niveau : partie supérieure du mufle avec indication du naseau ; extrémité antérieure du chanfrein ; segment supérieur du trait isolant le mufle de la joue ; signe noir au contact immédiat du mufle ; vestiges ponctiformes du garrot ou du dos ; deux ou trois points noirs situés à la limite supérieure et droite de l'enlèvement de l'écaille principale ; corps du cheval noir (fig. 3).

La reconstitution du tracé du petit cheval n'offre guère de difficulté. L'extrémité céphalique est très semblable à celle des autres équidés de la grotte. Elle est plutôt de petite taille par rapport au corps de l'animal et apparaît très allongée avec un bout du nez pointu. D'un pigment particulièrement noir sont indiqués les oreilles (dirigées en avant et pointues), l'œil, le naseau (en virgule), la partie distale de la lèvre inférieure, la crinière et, plus discrètement, la joue. Le contour du bord supérieur de l'encolure est diffus, estompé, alors que le bord antérieur est net, sans bavure, comme tracé à l'aide d'un pochoir. Ces divers caractères sont identiques à ceux de nombreux autres chevaux peints ou gravés de la grotte, tels les chevaux peints du diverticule axial. De même que chez ces derniers, il semble

1. Nos remerciements vont à M^{me} M.-L. Favereau, qui nous a autorisés à cette reproduction des clichés de son mari, le regretté F. Windels.



Fig. 4.

Schémas comparatifs.

A. Schéma d'une tête d'aurochs peint (Lascaux).

B. Schéma d'une tête de cheval peint (Lascaux).

C. Schéma de la grosse tête obtenue par remontage photographique. Elle évoque, malgré quelques atypies, plus celle d'un boviné que celle d'un équidé.

exister, entre le menton et la saillie de la joue, un trait de contour moins net, estompé, qui est peut-être l'indication de la barbe. Une fois remise en place, cette tête confère à ce cheval la silhouette classique de l'équidé à petite tête, abdomen ballonné et membres déjetés en avant et en arrière, habituelle à Lascaux et caractéristique du style III d'A. Leroi-Gourhan. La queue, enfin, rectiligne, s'implante gauchement, en canne, rappelant celle des grands chevaux du diverticule axial.

Si cette tête de cheval n'étonne pas, il en va tout autrement de la grosse tête voisine. Sur le plan technique, elle est très semblable à celle des aurochs de la même salle que H. Breuil décrit de la façon suivante : « exécutés en deux temps, d'abord d'un tracé grêle à tracé frotté puis... magnifiquement renforcés de larges bandes noires de couleur liquide, à contours nets d'une véritable maîtrise » (Breuil, 1952, p. 118). Un tel tracé, fait d'un simple frottement de pigment noir, se retrouve sur la tête d'aurochs, si analogue, du diverticule axial, en arrière des « chevaux chinois ». Comme celle de chacun des quatre grands aurochs peints, la joue, portée par le bloc détaché, est marquée de ponctuations noires. L'un de ces points, plus gros que ses voisins, proche du front, est certainement l'œil ; mais, comme sur l'un des grands aurochs, le sourcil paraît faire défaut. De même, le mufle est très semblable à celui de ces aurochs (la tête de 3 d'entre eux peut être analysée) et à celui de l'aurochs du diverticule axial. Cet aspect est assez stéréotypé : ligne fronto-nasale rectiligne ; naseau fait d'un trait stéréotypé ; sé ; court trait figurant la lèvre inférieure, formant un angle avec la branche horizontale de la mandibule plus ou moins renflée par un double menton. Un trait transversal sépare de la joue le tracé du naseau et celui de la lèvre inférieure. Ainsi la joue, foncée ou mouchetée, est bien différenciée du mufle, plus clair, et du naseau, glabre (fig. 4).

Ce détail précis se retrouve chez des bovins modernes et ne paraît pas être un caractère particulier au taureau comme il a été proposé (Altuna et Apellaniz, 1976, p. 175). Il ne se retrouve pas chez les autres espèces figurées à Lascaux. Le front (ou le loupet qui le coiffe) est à sa place. L'oreille est reportée ici en arrière, se détachant de l'encolure de cette façon si particulière aux bovinés de Lascaux. Elle n'est pas ici rectangulaire, en bâton, comme chez les autres aurochs, mais apparaît très proche. Les vestiges ponctiformes de la ligne de dos

sont trop légers pour aider à fonder un diagnostic d'espèce ².

Mais ce qui fait douter de l'identification de boviné qui se dégage de l'assemblage des traits précédents, c'est l'aspect de la joue dont la convexité est marquée par la branche horizontale et la branche montante de la mandibule. Le trait (appartenant au bloc tombé) dessinant cette courbe est très analogue au tracé fronto-nasal. Il confère à cette tête quelque ressemblance avec une tête d'équidé que renforce encore l'absence de cornes. Ces dernières font en effet défaut et on ne voit guère la possibilité de les faire figurer, compte tenu de l'étroitesse relative de la zone où elles devraient se trouver. Mais si la tête ainsi reconstituée évoque celle d'un équidé, elle demeure cependant très éloignée de celle des chevaux de Lascaux, beaucoup plus fine et pointue, avec des oreilles aiguës projetées en avant et un bout du nez différent. En outre le tracé de l'angle et de la branche montante de la mandibule n'est pas habituel chez les chevaux gravés ou peints de la caverne. Il serait très aventuré de chercher à voir dans cette tête, du fait de ces anomalies et de la proximité de la « licorne », avec laquelle elle partage certains détails, celle d'un deuxième animal irréel, d'un autre monstre.

Compte tenu de la technique des traits, du remplissage de la surface endopérigraphique par des ponctuations noires, des particularités du muscle, non pointu, du point d'implantation et de l'aspect de l'oreille, de la présence des quatre aurochs de dimensions analogues dans la même frise (fig. 5), c'est l'hypothèse d'une tête de boviné qui demeure la plus plausible; mais cette identification n'a rien d'évident du fait de l'indication de la région angulo-maxillaire et de l'absence de cornes. Il convient cependant de rappeler que certaines vaches du diverticule axial portent des cornes de petite taille et même, pour l'une, une corne unique, recourbée en avant. Un tel tracé pourrait être à peu près compatible avec le peu de surface de la zone où cet appendice devrait figurer. On rappellera que la petite taille des cornes fait partie, chez les bovinés, des caractères sexuels secondaires femelles, de même que l'aspect céphalique non massif, l'absence de double menton important que l'on retrouve également sur cette tête. Un autre argument pourrait être tiré de l'étude des signes. A. Leroi-Gourhan a fait remarquer que cet animal, de même que l'aurochs voisin, portait, à l'immediat

2. Le trait fronto-nasal est longé, en haut et à droite, par une zone linéaire épaisse plus foncée sur la photo de F. Windels. Il peut s'agir d'un trait, peut-être des vestiges d'un signe, ou plus simplement de l'ombre d'une dénivellation de la surface lors de la prise de vue.



A



B

Fig. 5.

La composition de la salle des taureaux :

A. Autour du bloc remonté.

B. Vue d'ensemble de la salle, complétée par les deux têtes du bloc peint remonté.

contact du mufle, le même type de signe, fait de deux petits traits parallèles (Leroi-Gourhan, 1965, p. 255). Enfin, il ne serait pas impossible d'imaginer une évolution de la figure en quatre temps : 1-dessin d'une tête de boviné (vache); 2-chute d'une écaille emportant la plupart des traits sauf quelques fragments (extrémité de l'oreille et du mufle); 3-transformation de ces vestiges en tête de cheval inhabituelle ; 4-chute du bloc peint. Une telle « restauration » n'est pas impossible et rendrait bien compte de l'écaillage en plusieurs plaques de la paroi en ce point. Mais ce n'est là qu'une hypothèse, et il est plus probable que se trouvait là la tête d'un boviné un peu atypique : aurochs femelle ou mâle.

Brigitte et Gilles DELLUC.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTUNA J. et APELLANIZ (1976). *Las figuras rupestres paleolíticas de la cueva de Altzerri (Guipuzcoa)*. San Sebastian, Munibe, 242 p., 131 fig.
- BATAILLE G., (1955). *Lascaux ou la naissance de l'art*. Genève, Skira, 149 p., 68 ill., 6 h-t.
- BREUIL H., (1950). Lascaux. *Bull. Soc. préhist. franç.*, 47, p. 355-363.
- BREUIL H., (1952). *Quatre cents siècles d'art pariétal*. Montignac, Centre d'études et de documentation préhistoriques, 419 p., 530 fig., 1 pl. h-t.
- DELLUC B. et G., (1979). L'éclairage, in *Lascaux inconnu*, XII^e suppl. à « Gallia Préhistoire », p. 121-142, 14 fig.
- GLORY A., (1964). La stratigraphie des peintures à Lascaux (France). *Miscelanea en homenaje al abate Henri Breuil (1877-1951)*, t. 1, p. 449-455, 1 fig.
- GLORY A., (1965). L'énigme de Lascaux. *Congrès préhist. de France, XVI^e session*, Monaco, 1959, p. 586-595, 4 coupes.
- GLORY A., (1971, 1^{re} éd.; 1976, 2^e éd.). *Lascaux, Versailles de la préhistoire*, Périgueux, Jaclémoues, Leymarie, 38 p., 3 fig., 20 pl. h-t.
- ICHAC P., (1941). La grotte à peintures de Montignac en Dordogne. *L'illustration*, 4 janvier 1941, n° 5104, p. 9-16, 13 photos, 1 carte.
- HOUGHTON BRODRICK A., (1949). *The abbé Breuil prehistorian. A bibliography*, Hutchinson of London, 256 p., ill.
- LAMING A. et ROUSSEL M., (1950). *La grotte de Lascaux*. Paris, Calsse nationale des Monuments historiques, 32 p. 23 pl.
- LAMING A., (1959, éd. anglaise, 1964, éd. française). *Lascaux, peintures et gravures*. Paris, Union générale d'éditions, 183 p., 4 ill. h-t., 28 fig.
- LAMING-EMPERAIRE A., (1962). *La signification de l'art rupestre paléolithique. Méthodes et applications*. Paris, Picard, 424 p., 50 fig., 24 pl.
- LEROI-GOURHAN A., (1965, 1^{re} éd.). *Préhistoire de l'art occidental*. Paris, Mazenod, 482 p., 739 ph., 804 fig.
- LEROI-GOURHAN A., (1979). Les animaux et les signes, in *Lascaux inconnu*, XII^e suppl. à « Gallia-Préhistoire », p. 343-366, fig.
- LAVAL L., (1948 et 1954). *La caverne peinte de Lascaux*. Montignac, Ed. du Périgord Noir, 36 p., 10 pl.
- SARRADET M., (1970). *Lascaux en Périgord. Travaux de conservation*. Périgueux, Fanlac, 55 p. 10 fig.
- WINDELS F. et LAMING A., (1948). *Lascaux, « chapelle sixtine » de la préhistoire*. Montignac, Centre d'études et de documentation préhistoriques, 138 p., ill.

LE GÉNÉRAL BOULANGER ET LA DORDOGNE

« Ce mort-là est de ceux qui revivent », écrivait Rochefort le 1^{er} octobre 1891 après le suicide du général Boulanger sur la tombe de sa maîtresse ¹. Notre propos sera ici de rappeler comment, sans être jamais venu à Périgueux, le « brav' général » de la chanson devint en 1888 député de la Dordogne et faillit un an plus tard, entrer au Conseil général.

On sait comment Boulanger, ministre de la Guerre en 1885 et 1886, commandant de corps d'armée à Clermont-Ferrand en 1887, fut mis en non-activité par retrait d'emploi le 27 mars 1888. Il va se consacrer dès lors à une vie politique active et décide de se présenter dans plusieurs départements aux élections législatives d'avril, comme le permettait alors le système électoral. Sa popularité est considérable dans tous les milieux, il dispose pour sa propagande de fonds généreusement octroyés par les monarchistes qui espéraient le récupérer à leur profit, et les rapports de police signalent depuis longtemps une intense circulation dans toute la Dordogne de tracts, brochures, portraits et chansons à la gloire du général.

Le décès de Lamothe-Pradelle, conseiller général du canton de Sainte-Alvère, qui avait été élu député en octobre 1885, sera l'occasion pour les boulangistes de tenter leur chance en Dordogne, d'autant qu'ils disposent à Périgueux d'un quotidien très combatif, *L'Echo de la Dordogne et de Vézère*, animé par son rédacteur en chef Emile Laporte depuis janvier 1888. *L'Echo* annonce en gros titre le 16 mars la nouvelle de la retraite d'office du général : « le télégraphe nous signale un nouveau crime de lèse-patrie à l'actif de la coterie opportuniste ». Ce sera dès lors jusqu'au 8 avril, date retenue pour les élections, une série incessante d'appels en faveur de Boulanger. On apprend le 6 que c'est Georges Thiébaud, président du comité électoral de Paris, qui est à l'initiative de la candidature du général. Des bulletins de vote et des circulaires, imprimés à Paris par Dupont, sont distribués dans tout le département. Boulanger demande à ses électeurs de Dordogne de s'associer aux habitants du Loiret, de la Loire, de Maine-et-Loire, de la Côte-d'Or, de la Marne, de la

1. Fresnette PISANI-FERRY, *Le général Boulanger* (Paris, Flammarion, 1969), p. 275.

Haute-Marne, des Hautes-Alpes et de l'Aisne, il critique la Chambre ingouvernable et ses députés « dont la valeur demeure stérile », demande un gouvernement fort et une réforme de la constitution ².

En face de Boulanger, deux candidats : l'avocat républicain Clerjounie, maire et conseiller général de Sarlat, que les hommes de son parti ont désigné dès le 11 mars, et l'ancien député bonapartiste Taillefer, conseiller général de Domme. La victoire de Boulanger est éclatante, il obtient 59.555 voix contre 35.759 à Clerjounie et 1.659 seulement à Taillefer. Le général l'emporte de loin dans 4 arrondissements sur 5, seul celui de Sarlat où Clerjounie avait une forte position personnelle a donné 12.711 suffrages au candidat malchanceux et 10.276 au nouveau député. Ainsi, sans avoir réellement fait acte de candidature et sans même être connu de ses électeurs autrement que par des articles de presse ou des images de propagande, Boulanger a remporté « un succès d'autant plus étonnant qu'en 1885 les républicains avaient largement battu la liste réactionnaire menée par Fourtou » ³.

Au lendemain de l'élection, le général annonce, comme il était prévu, qu'il ne pourra accepter le siège de la Dordogne en raison d'autres engagements. Le journal de Laporte prépare le nouveau scrutin fixé au 22 juillet en soutenant les impérialistes : il fera d'abord campagne faite de candidat exclusivement boulangiste, en faveur du général du Barail puis pour Taillefer. Des bruits circulent en juillet au sujet d'un projet de voyage de Boulanger en Dordogne. C'est le colonel de Lostange, camarade de promotion et ami du général, qui lui offrirait l'hospitalité dans son château de Lamonzie-Montastruc, mais Boulanger tombe malade et la visite n'a pas lieu ⁴. *L'Echo* annonce le 24 juillet, sous le titre « Vive l'Empereur », les résultats de l'élection du 22 qui a donné à Taillefer 49.429 voix contre 43.099 à Clerjounie. C'est une victoire bonapartiste mais elle révèle la déception des Périgourdiens, qui ont apporté 4.737 suffrages au général dont ils espéraient la venue. Boulanger à ce moment est au plus haut de sa renommée, et il est piquant de relever dans *L'Echo* des annonces de réclame pour un cognac baptisé comme par hasard, « Le Boulanger ! »

On parle à nouveau, après l'élection, d'un voyage de Boulanger en Dordogne, mais cette rumeur est aussitôt démentie.

2. Pour cette élection, voir Arch. dép. Dordogne, 3 M 64.

3. F. PISANI-FERRY, *op. cit.*, p. 140.

4. Arch. dép., 4 M 189.

Un banquet a lieu chez Didon à l'hôtel du Commerce le 30 septembre, pour tenter de créer un comité d'action de la Ligue des patriotes, qui soutient Boulanger. Il faut attendre 1889 pour que se constitue ce comité. Ce sont deux obscurs Périgourdiens, le coiffeur Lacour et le cordonnier Delgoulet, qui semblent avoir eu l'initiative en se mettant en rapport avec le jeune avocat Amédée de Lacrouzille et le publiciste Dufresne, ancien secrétaire de police et correspondant du *Rapide* de Limoges ⁵.

Une réunion « révisionniste » se tient le 1^{er} juin à l'hôtel du Périgord, avec une cinquantaine de personnes. Un bureau provisoire est constitué avec comme président d'honneur Guyonnet, conseiller municipal. Sont désignés président effectif le D^r de Laurière, vice-présidents Beroitz et Mercier fils. Mais il y a de nombreuses défections, on songe à remplacer de Laurière par le colonel Segard, adjoint au maire de Périgueux, qui se récuse également. Autre réunion le 8 juin, cette fois à l'hôtel Mata-guerre : le bureau se constitue définitivement sous la présidence de Georges Ribeyrol, ancien adjoint au maire de Nontron, qui se déclare chargé par Laguerre, l'un des principaux collaborateurs de Boulanger, de former un comité.

L'organisation du mouvement boulangiste semble avoir eu peu de ramifications en dehors de Périgueux. Le ministre de l'Intérieur Constans, grand ennemi du général, a rappelé le 12 mars au préfet que la Ligue des patriotes n'était pas officiellement reconnue mais seulement tolérée. Aussi la police s'agit-elle beaucoup.

Sont signalés comme boulangistes : à Bergerac le publiciste Oscar Sandré, à Sarlat un receveur de l'enregistrement, Nadaud ; à Nontron, Georges Ribeyrol. Un certain Couteleau, secrétaire de mairie à Piégut, sert d'agent électoral ; c'est, écrit le sous-préfet, « une sorte de mouche du coche, qui cherche par son bourdonnement à se créer des titres à la reconnaissance du parti réactionnaire ». Quant au journaliste Laporte, plus impérialiste que boulangiste, il refuse de s'engager dans la Ligue.

Le comité de Périgueux s'installe cours Montaigne, dans un local que lui loue Mme Chapeyroux, propriétaire du « Chapon fin ». Il lance sans grand succès un manifeste pour recueillir des souscriptions puis demande la venue en Dordogne de Laguerre et de Déroulède. Cette proposition sera acceptée par le comité national révisionniste, et le voyage de ces messieurs est fixé au 7 juillet. L'organisation ne va pas sans difficultés, car

5. *Id.*

le maire de Périgueux, Saumande, est hostile : on arrive cependant à réserver des chambres chez Didon, grâce à Didon fils qui a des sympathies boulangistes.

Venant de Bordeaux par le train, Laguerre et Déroulède, accompagnés de diverses personnalités, font leur entrée en gare le 7 juillet au matin. Ils ont eu avec Laporte, directeur de *L'Echo*, qui les a accueillis à la station de la Cave, une conversation sur le peu d'empressement des orléanistes et le ralliement probable des bonapartistes du pays. Il y a 300 personnes sur le quai et un petit groupe d'opposants parmi lesquels on remarque Joucla, qui a une vive altercation avec un militant boulangiste. Les voyageurs reçoivent des bouquets tricolores et des œillets rouges, symbole favori de Boulanger. Après le déjeuner, la réunion se déroule sans incident devant 1.500 personnes, selon la police, 4.500 selon *L'Echo*, dans les locaux de l'usine Bergeron à la fonderie Sainte-Marguerite, route de Bordeaux. Trois orateurs se succèdent à la tribune : Laguerre, puis Déroulède, président de la Ligue, et Amédée de Lacrouzille. On visite la ville après le meeting; à Saint-Front où se prépare un baptême, Laguerre propose d'être le parrain de l'enfant mais la famille marquant quelque hésitation, il n'insiste pas. Et le soir ce sera le banquet, servi à l'Alcazar : 2 à 300 personnes y participent, un œillet rouge à la boutonnière. Le menu, rapporte *L'Echo*, « quoique modeste, est des plus confortable » ; selon la police il est très maigre, « le plat prédominant y étant le bouilli ».

Le lendemain 8 juillet, c'est le départ en voiture pour Nontron où a été prévue une autre réunion. On s'arrête à Brantôme pour déjeuner, dans l'indifférence générale, mais à Nontron l'accueil sera quelque peu agité. En effet, raconte *L'Echo*, « la clique à Dusolier » a mobilisé ses troupes. Laguerre et Déroulède sont hués et sifflés, on leur jette des œufs et des pierres. Ils tiennent néanmoins leur réunion chez Ribeyrol, qui sera vivement critiqué par Laporte pour sa « négligence coupable ». *L'Echo* du 10 juillet dénonce les fauteurs de trouble parmi lesquels il cite les frères Picaud, un nommé Menut et Titus Laforest ; il parle même d'un véritable guet-apens contre un invité d'Angoulême, M. de Juglard, qui aurait été assailli par des voyous après la réunion. Tout en rendant hommage au sous-préfet Hermann qui a empêché la manifestation de dégénérer en émeute, Laporte souligne les « maladresses, voulues ou non », des organisateurs et leur « docilité envers les ordres des orléanistes ». « La réception de Nontron », écrit-il, « a failli

être compromise par l'ingérence maladroite et antipathique des doublures de M. de Fourlou et consorts ». Ces critiques donneront lieu à une verte réponse de Lucien Laforest, que *L'Echo* publiera le 16 juillet et où les boulangistes sont qualifiés de « ramassis de gens véreux et tarés, vrais types de faméliques et de faiseurs de dupes », ou encore de « bande d'affamés et de marmiteux ».

Le comité de Périgueux, après ce demi-échec, doit faire face à la prochaine échéance électorale. La loi du 13 juillet 1889, promulguée après le départ de Boulanger pour Londres dans le but d'interdire les candidatures multiples, si elle s'applique aux élections législatives, ne vaut pas pour les cantonales. Boulanger se présentera donc dans 80 cantons à la fois, dont celui de Périgueux, bien qu'absent du territoire français. Pour financer la campagne, Naquet fait envoyer de Paris une somme de 2.000 F. Laporte soutiendra Boulanger contre le Dr Gadaud, conseiller général sortant républicain. Le comité révisionniste, animé par Guyonnet voit en Gadaud le représentant d'un régime décrié et opportuniste, « qui nous a valu la folle et sanglante équipée du Tonkin », alors que Boulanger, ce valeureux soldat, a su rendre à l'armée sa confiance ébranlée. Voter pour Gadaud, lit-on dans *L'Echo*, c'est voter pour Jules Ferry et le parlementarisme ; « l'opportunisme, voilà l'ennemi ! » A la veille de l'élection, le 27 juillet, une affiche placardée par un « comité républicain radical des travailleurs » en appelle à tous les républicains de Périgueux : Boulanger y est présenté comme un symbole d'indiscipline, de parjure et de corruption ; l'affiche rappelle le patriotisme de Louis Mie au 8 mai 1870 et incite les électeurs à ne pas commettre « le crime de lèse-République et peut-être de lèse-Patrie ».

Cet appel sera entendu le lendemain puisque Boulanger sera battu de peu avec 2.910 voix contre 3.001 à Gadaud⁶. Remarquons, comme l'indique le tableau ci-dessous, que Boulanger l'emportait nettement à Champcevinel et Trélissac mais que la décision fut enlevée grâce aux voix de Périgueux et de Coulounieix :

6. Arch. dép., 3 M 111.

	Boulangier	Gadaud
Champcevinel	110	15
Chancelade	155	135
Château-l'Evêque	142	122
Coulounieix	185	53
Marsac	58	76
Périgueux	2.028	2.553
Trélissac	232	47

Notons également les résultats obtenus par le général dans d'autres cantons le même jour 28 juillet, aussi bien pour le Conseil général que pour les Conseils d'arrondissement : 235 voix à Moppazier et 672 à Thiviers en ce qui concerne l'assemblée départementale ; et, pour les arrondissements, 781 voix à Hautefort, 1.231 à Bergerac, 767 à Bussière-Badil, 174 à Jumihaac-le-Grand, 478 à Montpon et 916 à Sarlat. Ainsi, malgré ces suffrages symboliques puisque Boulangier ne s'était présenté qu'à Périgueux, c'était incontestablement l'échec.

Un rapport de police signale le découragement du comité de Périgueux à l'issue de cette consultation ; il laisse entendre que la responsabilité de l'échec incombait au président Guyonnet, lequel aurait « dévoré » pour ses besoins personnels la majeure partie des 2.000 F octroyés par Naquet. Quoi qu'il en soit de cette affirmation, le comité fait retirer le 16 août de la croisée de son local, cours Montaigne, le drapeau qui s'y trouvait précédemment. « On peut croire », écrit le commissaire de police, « en présence de ce fait qui concorde avec le jugement prononcé contre le général, que le comité n'existe plus ». Un dernier sursaut d'activité doit toutefois être mentionné à l'occasion des législatives du 22 septembre : après une visite de Lefèvre, secrétaire de la Ligue révisionniste de Paris, le comité fait campagne pour soutenir contre Gadaud l'orléaniste Alexis Maréchal. Celui-ci ayant remporté la victoire, nos boulangistes l'invitent à un punch au café de la Comédie, mais ce fut l'invité qui dut payer la note...

Lacrouzille essaiera bien encore, en novembre 1890 et malgré les échecs répétés de la « boulangerie », de reformer un comité, cette tentative de « politique boulangero-réactionnaire », comme l'appelle la police, n'aura pas d'autre suite. *L'Echo de la*

Dordogne, quant à lui, avait cessé de paraître sous ce titre en janvier 1890 ⁷. La feuille qui lui succéda, *Le Journal de la Dordogne*, avec Eugène Roux comme rédacteur en chef, lorsqu'elle annonça le 2 octobre 1891 la fin tragique de Boulanger à Bruxelles, donna force détails sur l'événement et une biographie impartiale du général. La nouvelle causa en ville, écrit le journal, « une impression pénible » : on était déjà loin de l'aventure qui avait tant secoué le pays.

Noël BECQUART.

7. Jacques KAYSER, *La presse de province sous la Troisième République* (Paris, A. Colin, 1958), p. 43.

Note sur les réparations effectuées à l'église de Saint-Méard-de-Gurson de 1633 à 1669

L'article I 5 des Archives départementales de la Dordogne est constitué en partie par un petit registre d'abjurations de protestants tenu par le curé de Saint-Méard-de-Gurson, portant sur les années 1633 à 1670, qui contient en outre, de la main de Lafarge, curé de la paroisse, divers renseignements sur les travaux effectués à l'église de 1636 à 1669. De tels renseignements sont trop rares, compte tenu surtout de la période considérée, pour ne pas être exploités, d'autant que l'église de Saint-Méard-de-Gurson n'a pas été jusqu'à présent étudiée¹. Aussi les quelques textes publiés plus bas contribueront-ils, nous l'espérons, à une meilleure connaissance du monument et des moyens mis en œuvre pour procéder aux réparations des églises au XVII^e siècle².

I. Travaux au clocher.

« En l'année 1636 la charpente du clocher de la grande église paroissiale de Saint-Méard-l'Abbatial en Périgord, juridiction de Gurson, fust faite et levée par entier, mesme le couvert et le planchée. Y fust employé 800 journées d'hommes ouvriers ou bouviers, nourris à mes despans et payés, qui montent à deux cens vingt milles soixante livres, chauff vive deux pipes, Y entra de tuile dix milles sixante livres, chauff vive deux pipes, dix livres clous de rimage ou clous à bec de canec, pour les coueux pour trante livres, la croix en forme de géroïte cent solz que j'a payé tout à mes despans ».

1. M. Jean Secret a bien voulu nous communiquer une courte monographie (inédit) qu'il a consacrée à cette église. Qu'il en soit ici remercié. Nous extrayons de cette monographie les renseignements suivants : « l'église actuelle est de la fin du XV^e siècle et a été profondément retouchée au XIX^e siècle... La partie haute du clocher carré, assise sur la première travée, a été rebâtie au XVII^e siècle et percée de deux baies plein-cintre sur chaque face. Le clocher est couvert d'un toit à quatre pans terminé par un lanternon carré ».
2. Et surtout avant l'arrêt en commandement du Conseil d'Etat du 10 décembre 1684 et les édits d'avril 1683 et d'avril 1695 sur les modalités pour effectuer les réparations aux églises. Cf. VALETTE (Jean), Contribution à l'étude des travaux et réparations effectués aux édifices religieux de la Guyenne de 1756 à 1789, dans *Bull. arch. du Com. des Trav. hist. et scient.*, n.s., vol. 12-13 (1976-1977), p. 113-131.

Suit une longue liste « de ceux qui ont donné des arbres pour lad. charpente », soit 60 donateurs ³ et 76 arbres ⁴. A ces arbres donnés par les paroissiens, il faut en ajouter douze payés par le curé.

La charpente, achevée en août 1636, « fust conduite par M^r Thibaud de Montlau, habitant de la paroisse de Grésillac ⁵, juridiction de Curthon en Bordelais ». Les travaux effectués au clocher en 1636 se sont élevés, non compris les arbres offerts par les paroissiens, à 800 l. « en qualité de curé à mes propres despans ».

La foudre devait à plusieurs reprises endommager le clocher et nécessiter des réparations. « En l'année 1640 le 13^e d'octobre jour de samedi, le carreau du ciel tomba sur le clocher et y fist un grand dégast. J'acheplay de Pierre Grollier, de Saint-Rémy, un millier et demy de tuille pour 9 l., sans y comprendre les charois. Plus de Tienne Bailer avons prins 520 tuilles. En avons rendu 3 cents, luy en devions 220 que j'ay payé 3 l. 5 s. Plus en chaud que j'ay employé 10 bastes à 7 s., 3 l. 10 s..., sans comprendre sa nourriture ny celle des deux... » ⁶.

« Le 8 septembre 1658 la foudre du ciel tomba sur le clocher de Saint-Méard et y fit un grand dégast. Je le fis remètre le 23 dud. mois et an. Y entra 50 latesfeuilles, 200 cloux de rimage à 5 s. le cent, 2.000 de tuille plat à 7 l. le mille, 9 bastes de chauf à 7 s. la baste, 3 bandes de fer pour 20 s. Le recouvreur y employa six journées à 6 s. par jour, deux hommes pour le servir six jours à 6 s. par jour, et pour leur nourriture et des bouviers 8 l. Monte tout 37 l. 2 s. ».

II. Travaux à la charpente de la nef.

Les notes de Lafarge mentionnent des travaux effectués à la charpente de la nef et au toit de 1654 à 1665. « Le 12 octobre 1654 j'ay fait mener pour l'esglise de Saint-Méard un millier de tuille pour 8 l. que j'ay payé à... et une pipe de chauf de Saint-Martin pour 9 l., sans y comprendre la nourriture et les bouviers ». « Depuis et en l'année 1655 j'ay eu deux milles de tuilles de Jacques du Claux pour 6 l. le mille et une barrique de chauffe 20 s. et les ay faits mètre à l'esquize au recouvreur de Caminade et a eu pour ses journées 30 s. ».

3. Dont la liste est intéressante en ce sens qu'elle nous donne des noms d'anciens catholiques avant la grande période des abjurations.

4. Parmi lesquels Lafarge distingue les grandes arbres (3), les arbres (67) et les petits arbres (6).

5. Gironde, c. de Branna, arr. de Libourne.

6. Déchiré. Il faut certainement lire : *bouviers*.

Mais les grands travaux de la toiture de la nef furent principalement menés à partir de 1660. « Le neufviesme décembre 1660 je fis mener une cadène pour nostre église de 38 pieds de long. Y falut une éguille, deux aniers et quatre jambostes ou antiers. Y eust trois charpentiers qui y mirent six journées chascun à 6 s. par jour sans leur nourriture, en tout 10 l., les arbres 8 l. Y entra 800 tuilles plus 6 l., deux bastes de chauf 14 s., et la despance des bouviers et trois journées d'un recouvreur pour sa nourriture ou payement 40 s., en tout 26 l. 14 s. que j'ay payé ».

« Plus au mois de juillet 1665 pour recouvrir l'esglise et le clocher. Y entra 4.500 tuilles à 8 l. le mille, 9 bastes de chauf. à 9 s. la baste et payement du recouvreur et hommes qui le servoit, le tout 56 l. 8 s. ».

III. Travaux dans le chœur et dans la nef.

Charpente et toiture étaient suffisamment en état à partir de 1656 ⁷ pour que soient entrepris à cette date des travaux sur les murs et sur le sol. « J'ay aussy faict mener à l'église 4.050 quarreaux pour 22 l. 10 s. et ce en l'année 1656. J'ay faict carreler l'esglise. Le masson a commencé le 15 mars 1657 et employé 29 journées à 6 s., 4 l. 4 s., et la despance d'un homme qui le servoit 5 l. ».

« Le 15 février 1660 je fis lembrisser sur le grand autel et depuis la muraille de la sacrestie jusqu'au balustre. J'y avois trois menuisiers chascun quatre journées. Y est entré quarante-cinq tables de vergne et 400 cloux de couture, le tout revenant à 28 l. que j'ay payé ».

« En l'année 1661 je fis carreler la nef de l'esglise à M^e Pierre. Le maçon y employa huit journées et un homme pour le servir qui montoit avec sa nourriture à 20 l. et quatre milliers de quarreaux à 6 l. le millier, 24 l. ». « Plus ay faict carreler la sacristie pour 20 l. ». « Plus le tabernacle, balustre et confessional, 40 l. ».

Les derniers travaux que nous connaissons datent de 1668 et de 1669 et portant tant sur les ouvertures que sur la décoration. « Et le 14 septembre 1668, M^e Jean Moulin, vitrier, posa deux vitres aux fenestres qui sont l'une du côté du midy et l'autre à l'opposé du côté du nord et pour tout ay payé vingti

7. Notons toutefois qu'en 1636 Lafarge avait fait « remettre la balustre devant le grand autel, faire un confessional et des bans pour mettre le long des murailles pour la commodité du peuple ».

trois livres sèze sols, 23 l. 16 s. ». « Plus le 12 septembre 1668, ay faict faire une ouverture pour un ravagon à la sacristie afin d'y donner de la clarté, 20 s. ».

« J'ay aussy païé le pois de neuf livres de fer à 3 s. la livre, 27 s., pour faire les barres nécessaires aux dictes vitres et pour les faire faire ay donné au mareschal pour sa peine, nourriture et charbon, 50 s. ». « Plus ay achepté huit pipes de chauf pour griffonner et blanchir l'esglize et en ay donné 39 l. outre la despance des bouviers qui est de 5 l. ». « Plus pour blanchir le dedans de l'esglize despuis la sainture et armes des seigneurs de Gurson ⁸ en bas, 10 l. ». « Plus pour carreler la moitié du clocher ou paver et fendre la susd. chauf ay donné 10 l. ». « Plus pour achever de induire et blanchir tout le haut de l'esglize et clocher puis la scinture et armes du seigneur en hault, tant pour la nourriture du mestre que des manœuvres qui le servoient ou pour leur journée, 20 l. ». « Plus pour achever de carreler tout le clocher et ce en l'année 1689 avant les métives, 6 l. ».

IV. *Installation de la cloche.*

« Plus en l'année 1664 au mois de février a esté faict une cloche revenant avec la charpante pour la passer à 700 l. » ⁹.

V. *Travaux au cimetière.*

La première partie du XVII^e siècle a été marquée, à la suite de la réforme tridentine, par de nombreuses ordonnances épiscopales ordonnant la remise en état et la clôture des cimetières ¹⁰. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Lafarge se soit occupé du cimetière de Saint-Méard.

« Et le 22 mars 1666 ay faict faire les murailles tout autour du sémelière de quatre pieds sur trois d'auteur. Il paracheva le 22 mai 1666 et s'y trouva nonente quatre brasses de muraille. Pour icelles ay donné à M^e Estève, masson, cinquante neuf livres 10 s., pour la nourriture des manœuvres qui ont tiré la pierre et même la terre pour faire le mortier vingt livres que j'ay payé, 20 l. ». « Et despuis j'ai faict griffonner lesd. murailles et mètre des feuilles sur icelles. Ay donné tant pour la chauf, tuilles creux, nourriture des massons que pour leurs journées vingt livres, 20 l. ».

8. C'est-à-dire la famille de Foix-Candale.

9. L'achat de cette cloche a été décidé lors d'une réunion tenue le 23 mars 1664 « entre le curé, les habitants catholiques de Saint-Méard et les R.P. dud. lieu pour la fonte et l'achapt d'une cloche qui fut commune à tous » (Arch. nat., TT 271-9).

10. Question qui mériterait d'être étudiée dans les deux diocèses périgourdins.

Les quelques textes de Lafarge donnés plus haut et qu'il serait intéressant de pouvoir recouper et compléter par d'autres, nous permettent de saisir avec une précision assez grande la chronologie des travaux effectués à l'église de Saint-Méard de 1633 à 1670, leur importance et leur consistance et le prix qu'ils ont coûté. En outre, on en peut déduire, en quelque sorte *a contrario*, l'état de cette église avant 1633.

VI. *L'état de l'église avant 1633.*

La notice citée plus haut de M. Jean Secret nous apprend que l'actuelle église de Saint-Méard, remplaçant une église romane, date de la fin du XV^e siècle. Elle était donc relativement récente lors de la période de troubles qu'a connue le Périgord au cours de la 2^e moitié du XVI^e siècle et dans les premières années du XVII^e. Troubles qui n'ont pas été naturellement propices à l'entretien des édifices cultuels, d'autant que la région, même si elle n'est pas à proprement parler protestante, n'en a pas moins été habitée par de nombreux réformés ¹¹.

Aussi l'église nous apparaît-elle en mauvais état en 1633 : la charpente du clocher, celle de la nef, leur couverture, ont dû être refaites de 1633 à 1660; le sol de la nef a dû être recarrelé, les murs du chœur et de la nef lambrissés. Quant au mobilier, il paraît avoir été fort rudimentaire en 1636, puisqu'à cette date et au cours des années suivantes sont construits le balustre du chœur, un confessionnal, des bancs, le tabernacle. Sans parler de la cloche, dont nous ne savons s'il en existait une avant 1664.

VII. *L'exécution des travaux.*

Les notes de Lafarge nous renseignent sur la façon dont ils ont été menés, et dans quel ordre : couverture, mise en état des murs, ouvertures, décoration. Elles nous donnent aussi des prix, tant des matériaux que de la main-d'œuvre :

a) Tuiles : de 6 à 8 l. le mille; chaux : 7 s. la baste; 20 s. la barrique; clous de rimage : 5 s. le 100; fer : 3 s. la livre; carreaux : 6 l. le 1.000.

b) Couvreur : 6 s. la journée; son aide : 3 s. la journée.

c) Prix de revient de 94 brasses de muraille (environ 172 m. l.) de « quatre pieds sur trois d'auteur » : 99 l. 10.

Nous connaissons par ailleurs l'existence d'un charpentier,

¹¹. Sur eux, cf. en particulier Arch. nat., TT 271 (9) ; et A.D. Dordogne, 1 5 (registre des abjurations tenu par le curé Défarge).

Thibaud de Monlau, habitant à Grésillac, c'est-à-dire à une distance relativement importante de Saint-Méard, ce qui suppose une certaine réputation de sa part.

VIII. *Le financement des travaux.*

Ces travaux ont été effectués avant que n'aient été fixées avec précision les parts respectives du curé décimateur et des paroissiens dans le financement des réparations. D'après nos textes, Lafarge a payé lui-même les travaux, soit environ 2.120 l. (y compris la cloche) sans y compter la nourriture des ouvriers et non compris les arbres pour les charpentes, offerts par les paroissiens. Il s'agit, même répartie sur 27 ans, d'une somme considérable et dont il convient d'essayer d'étudier d'où Lafarge la tenait. Nous ignorons tout de sa fortune personnelle — qu'il a pu éventuellement utiliser — et des revenus que lui procurait sa cure.

Mais il est des sommes d'argent dont il a noté l'origine et qu'il a consacrées aux travaux : des fondations d'obit ¹²; des amendes infligées par les juges de la juridiction et affectées aux réparations ¹³.

Jean VALETTE.

12. Tel l'écu payé annuellement par Gaston de Pantaine, écuyver, sieur des Bil'ats.
 13. 20 l. en 1635 payées par Léonard Gaillard, « laquelle somme a esté employée à acheter quatre cadaines pour le clocher » ; 6 arbres en 1636 reçus de Jean Pradeau, « employés à la charpente du clocher fait et couvert en l'année 1636 au mois d'aoust pour fin de payement de vingt livres qu'il devoit par sentence de l'ordinaire donnée en l'an 1630 ».

V A R I A

Sur la cloche du collège Saint-Joseph de Sarlat

Parmi le mobilier ancien conservé au collège des Jésuites de Sarlat, on peut citer le **Calvaire** sculpté dans le bois, au XVII^e s. (en Espagne, dit-on) et qui provient de l'église de Saint-Vincent-de-Cosse. On note aussi une Vierge à l'Enfant, qui provient de l'église Sainte-Marie de Sarlat. Le maître-autel de la chapelle vient de l'ancienne chapelle du Séminaire et, en 1764, Guillaume Delfaud (le futur « bienheureux » qui sera massacré aux Carmes) y célébra la messe. On peut citer enfin une cloche maintenant muette, parce que privée de son battant.

J'étais curieux de la voir de près, ayant autrefois entendu dire par le R.P. de Puybeaudet, qu'elle était fort ancienne et qu'on l'appelait « La Semeuse » parce qu'elle avait sonné le premier tocsin de la Révolution. Antiquité qui m'avait été confirmée par M. de Maleville, de Caudon. Il se révéla très difficile de s'en approcher, et impossible de la photographier; je ne pus la voir que par le trou de passage de la corde qui servait autrefois à l'ébranler.

Cette cloche est en effet dans un campanile de bois, à armature de fer. Ce dernier n'est plus celui qui apparaît dans les **Chroniques** de Tarde et qui était torsadé et décoré d'arcatures portant un dôme. La toiture actuelle du collège a été remontée au XIX^e s. sur des murs du XVII^e (1681). La description que je peux donner de la cloche est donc incomplète, et malgré mes efforts pour l'incliner, je n'ai pu en examiner qu'une moitié. Son diamètre est d'environ 30 à 35 cm., elle peut peser dans les 60 à 80 kilogs. Elle a une forme très allongée, un peu comme celle de Saint-Julien de Cénac, et elle est évasée à la « patte » et aux « lèvres ». Les dessins me dispensent d'une description plus précise.

La datation, 1614, paraît évidente. Toutefois, l'archaïsme même des matrices des lettres m'a inquiété et je me suis demandé si le fondeur (qui n'était pas forcément un lettré !) n'avait pas, par erreur, rajeuni sa cloche qui pourrait dater de 1514. Mais ceci n'est qu'une hypothèse.

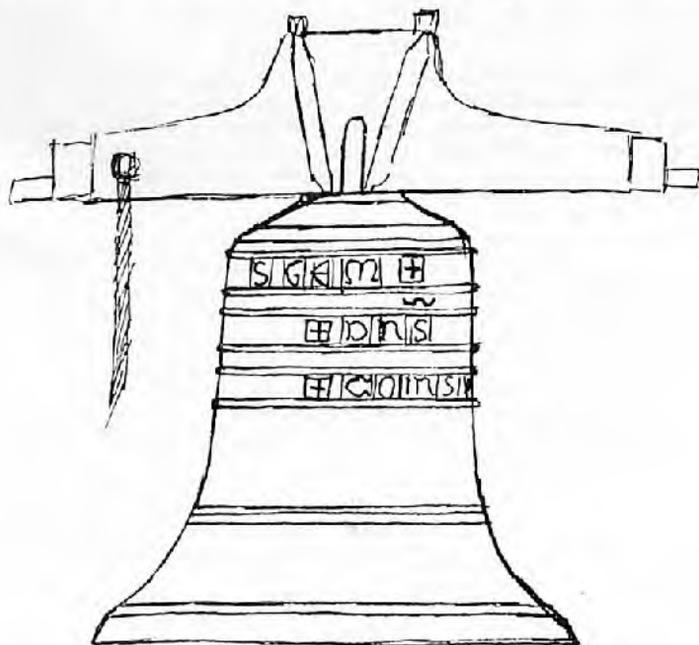
Evidemment, cette cloche n'a pas été fondue pour le collège, qui lui est postérieur. Trois hypothèses peuvent être faites sur son origine : 1^o) Elle pourrait venir de la chapelle Sainte-Barbe, qui exista jusqu'à la Révolution à l'emplacement de la conciergerie du collège, sur le boulevard; 2^o) Elle pourrait venir de la chapelle primitive de ce qui fut, au XIV^e s., l'hospice de Sainte-Claire; 3^o) Elle pourrait enfin avoir été fondue pour la prison, sise dans l'impasse qui est face à la poste, entre le magasin Rouland et une librairie. Rien ne permet de privilégier une solution.

Quoi qu'il en soit, et en attendant qu'on puisse (au cours d'une restau-

ration de la toiture du Collège et de son campanile) photographier la cloche, il m'a paru utile de la signaler, étant donné qu'elle ne figure pas dans l'**Exploration campanaire du Périgord** de Brugière et Berthelé.

Bernard VACHEROT.

Cloche du collège S^T Joseph de Sarlat



SUR UNE TÊTE DE STATUE ROMAINE DECOUVERTE A QUINSAC

La découverte eut lieu entre 1880 et 1885, au lieu-dit Lacaud, commune de Quinsac. La tête en question est la propriété du petit-fils de l'inventeur ; il tient à conserver l'anonymat. Le lieu de la découverte est en 474-800 et 350-200, à 3 km au N.E. de Quinsac ; à 1 km S.E. des ruines du château de la Renaudie, près du lieu-dit « Le Grand Trou ». La découverte n'a jamais encore été signalée. Le lieu-dit Lacaud indiqué sur la carte d'Etat-Major l'était déjà (sous la forme de Lacaux) sur la carte de Belleyme.

Barrière, dans son *Vesunna Petrucoriorum* signale la découverte, à Villars, d'un tête de statue en pierre, couronnée de lierre (B.S.H.A.P., 1880, p. 430) ; l'existence d'un four romain à Champagnac-de-Belair, et enfin, à Condat-sur-Trincou, la découverte de sarcophages et du fameux tricéphale du Musée de Bordeaux (réplique du Musée de Brantôme). On n'avait jamais signalé de gallo-romain à Quinsac.

Cette tête de statue est taillée dans un marbre grisâtre, légèrement ocré, peut-être par les siècles qu'elle a passés dans la glèbe. Elle fut en effet découverte au cours d'un labour, et d'ailleurs, dans la partie occipitale, une entaille assez nette a été faite par le soc d'une charrue. Le nez, lui aussi, a subi une légère mutilation à son extrémité et sur son aile droite.

Trapue est la proportion de la tête qui mesure 41 cm. de hauteur. Elle est légèrement penchée sur sa droite. Le cou est très fort, et même épais. Le visage est glabre ; le front haut ; les yeux sont globuleux, non retouchés au trépan ; les oreilles sont bien dessinées ; la chevelure est traitée par mèches multipliées, assez harmonieuses. La cassure du col, franche, laisse à penser que cette tête n'a pas été séparée d'un tronc, mais qu'elle était mobile. On sait que pour faire l'économie d'une statue, les colonies romaines, qui tenaient à montrer sans trop de frais leur loyalisme à l'égard de l'Empereur, avaient l'habitude, quand celui-ci changeait, de changer la tête en conservant le reste de la statue.

Rien ne permet d'identifier le personnage et nous n'avons d'ailleurs aucune certitude que ce soit un empereur. La taille, les proportions trapues, la stylistique très virile, peuvent simplement favoriser l'hypothèse d'un travail du 1^{er} siècle après J.C.

Jean SECRET



Tête trouvée à Quinsac

Photo Norbert Aujoulat



Tête de statue trouvée à Quinsac

Photo Norbert Aujoulat

Des patrons au sexe équivoque

« On donne le nom de patron local ou d'un lieu (*patronus loci*) », dit le Père Carles dans son ouvrage **Titulaires et patrons du diocèse de Périgueux et de Sarlat** (1), « au saint qui a été choisi pour être le protecteur particulier d'une ville ou d'une localité moins importante ».

En parcourant la nomenclature des communes de notre département (cette fois, ce n'est plus le Père Carles qui parle, mais nous-même), il est facile de constater que, de ce patronage, vient très souvent le nom du bourg. Ainsi en est-il de saint Cyrien, saint Vincent et maints autres pieux personnages inscrits au calendrier. D'ordinaire, ainsi que nous l'avons remarqué dans une étude présentée au Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest en 1977, ce sont des hommes; plus de cent, contre à peine une quinzaine de femmes. Mais cette différence n'est pas ici notre propos, car il s'agit de cas hybrides, si nous osons dire, ceux dont le sexe du patron ou de la patronne, au cours des âges, a varié. Ainsi que l'a souligné dans un billet humoristique certain lettré qui regarde notre Périgord « du haut de la tour » et qui signe « Mataguerre » (2), sainte Alvère, sainte Aulaye, sainte Orse et sainte Trle sont dans ce cas. Après la lecture de ce billet, nous avons eu envie d'aller voir aux sources.

SAINTE-ALVERE. Pour Sainte-Alvère, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bergerac, bien que nous lisions à l'entrée du bourg **Saint-Alvère**, il s'agit là d'une erreur. Celle-ci, après examen, nous paraît provenir du « Calendrier des Corps administratifs, judiciaires et militaires de la Dordogne » qui a vu le jour sous la Restauration. En effet, dès qu'il s'est imprimé, en 1820, nous trouvons le nom masculinisé. Auparavant, tant dans les registres paroissiaux que dans les registres d'état-civil de la 1^{re} République, c'est bien de Sainte-Alvère qu'il s'agit, à de très rares négligences de plume près. Puis des variantes s'instaurent sous l'Empire à partir de 1809 avec, toutefois, une très grande prédominance pour le féminin, alors qu'il s'agit toujours de textes manuscrits. Passé 1820, nous l'avons dit, le nom s'écrit au masculin dans le calendrier du département, le texte imprimé étant reproduit d'une année sur l'autre. Mais il conserve sa féminité originelle dans l'Eglise et le Père Carles consacre même une longue notice à Alvère, vierge et martyre. Depuis lors et jusqu'à nos jours, dans la **Semaine religieuse**, le nom de la paroisse ne varie pas. Nous trouvons aussi Sainte-Alvère dans le **Dictionnaire topographique** publié par feu notre collègue le vicomte de Gourgues, en 1873. Conclusion : l'erreur vient du texte imprimé dans le « Calendrier » et elle s'est propagée à partir de celui-ci. Nous pensons que la rectifier serait une bonne chose. Notons que le Conseil municipal de cette commune, dans sa délibération du 20 décembre 1968, l'a demandé et que l'autorité préfectorale, puis le Conseil général ont émis un avis favorable. Depuis les choses en sont là...

SAINTE-AULAYE, chef-lieu de canton de l'ancien arrondissement de Ribérac. Aussi bien le **Dictionnaire topographique** que l'ouvrage du Père Carles et la **Semaine religieuse** restent fidèles à sainte Aulaye, déformation d'Eulalie,

1. Edité à Périgueux en 1883 par Cassard frères.

2. *Courrier français* du 23 septembre 1978.

laquelle serait, pour le P. Carles, sainte Eulalie de Barcelone. Il remarque d'ailleurs que le nom populaire des saints diffère de beaucoup, quelquefois, du nom véritable et liturgique ; comme preuve, il en donne des exemples nombreux. Mais, à la source, c'est-à-dire dans les registres paroissiaux — nous avons consulté ceux de 1737 à 1788 — l'ambiguïté s'étale d'un cahier à l'autre, de sorte que nous lisons tantôt sainte et tantôt saint, le masculin l'emportant de beaucoup, qu'il s'agisse de l'abréviation **St**, qui pourrait laisser croire à une négligence, ou du mot écrit en entier. Et c'est cette forme masculine qui prévaut lorsque le Périgord, devenu département de la Dordogne, est découpé en cantons, ainsi que nous le voyons dans **La formation du Département de la Dordogne** de l'archiviste R. Villepelet. Après quoi, pour parler familièrement, le pli est pris : République, Empire, etc... conserveront la même orthographe. Seule, l'Eglise maintiendra qu'il s'agit d'une sainte. Mais nous n'avons pas vu que cela ait quelque incidence sur l'officialisation laïque du nom.

SAINT-ORSE, commune du canton de Thanon. Pour Saint-Orsé, la discussion ne nous semble pas près d'être close, car les avis autorisés sont différents. Sans doute le maire de cette commune le savait-il, puisqu'il s'en est encore inquiété en 1965. C'est du reste au directeur des Archives de la Dordogne (secrétaire général de notre compagnie) que nous empruntons l'essentiel de la note par laquelle il a répondu à ce magistrat municipal : « Les dictionnaires d'hagiographie mentionnent l'existence de six saints différents connus en latin sous le nom d'Ursus, en français Ours ou Orse, et d'une seule sainte appelée Ursa, en français Orse. Le **Dictionnaire topographique** publié en 1873 adopte la forme Sainte-Orse, tirée de la graphie Sancta Ursa attestée en 1072 ». Le P. Carles, par contre, penche pour la forme masculine. Il s'agirait de saint Ours, abbé de Loches, né à Cahors et mort vers 508. Quant à sainte Orse, dont le Père nie l'existence, d'après l'abbé Migne, elle serait d'origine italienne. Il la cite comme fêtée à Vicence le 3 mai.

Et c'est là que les choses se compliquent. En effet, par un singulier hasard, nos yeux sont tombés sur quelques pages publiées le 29 décembre 1900 dans **La Semaine religieuse**. Et voici, résumé, ce que nous y avons lu. En Italie, près de Vicence, justement, se trouve le village de Saint-Orse, dont le curé paraît si bien ignorer la sainte de notre abbé Migne que non seulement il ne lui fait pas référence, mais encore qu'il cherche quel a bien pu être ce saint Ursus. Ayant eu connaissance du Saint-Orse périgourdin, il écrit aussitôt au curé du lieu pour s'informer et, comme la réponse tarde, il n'hésite pas à solliciter l'appui de son évêque, lequel s'adresse à celui de Périgueux. Résumons l'échange des lettres épiscopales en disant que l'enquête faite en Périgord n'a pas donné de résultat quant au lieu de naissance du saint prétendu périgourdin. Ce qui n'empêche qu'en célébrant le onzième centenaire du saint Orse italien, un abbé de cette nationalité écrive une « Vie de saint Orse », dont il envoie un exemplaire à son homologue en Périgord, l'abbé Valade. C'est sous la plume de celui-ci que la recension en a été faite dans la **Semaine religieuse** que nous venons de citer. Réplique assez savoureuse à la sainte Orse italienne de l'abbé Migne, le saint Orse de l'hagiographie italienne est dit avoir probablement pour berceau d'origine le Périgord !

Notons que, penchant eux aussi pour le masculin, les administrateurs de la période révolutionnaire qui laïcisaient les appellations, avaient dénommé le village « Orse le Pierreux ». On comprendra qu'après tout cela nous hésitions à conclure ...

SAINTE-TRIE, canton d'Excideuil, arrondissement de Périgueux. On penserait, à première vue, à une abréviation de la Sainte Trinité, ce qui justifierait le féminin. Mais il n'en est rien. Ici, les anciens registres paroissiaux, le **Dictionnaire topographique** et le Père Carles concordent pour dire qu'il s'agit de saint Trojan, en latin Trojanus, dont le nom, au cours des siècles, est devenu Trié par corruption. Et c'est bien Saint-Trie que nous lisons jusqu'à l'époque révolutionnaire où le nom de ce village évoquant alors, comme à Saint-Orsè, la nature du sol, devient « Trie Argileux ». Quand la sacralisation reparaît, sous la 1^{re} République et sous l'Empire, nous voyons que les rédacteurs des registres de l'état civil ont des doutes, puisqu'ils écrivent tantôt saint et tantôt sainte, avec une propension de plus en plus grande à féminiser l'appellation. Ce qui devient acquis au cours des années suivantes, sans aucun problème ni retour en arrière, semble-t-il, même au plan religieux, l'annuaire du diocèse portant bien Sainte-Trie, aujourd'hui rattachée au secteur paroissial d'Excideuil. Toutefois, mention est faite que le patron de la paroisse est saint Trojan. Au bout de plus d'un siècle d'usage, l'habitude a pris, ici, force de loi.

Alberte SADOUILLET-PERRIN.



RAPPEL

INSTRUCTIONS

POUR LES AUTEURS D'ARTICLES OU DE MEMOIRES

1 — Les textes destinés au Bulletin doivent, autant que possible, être dactylographiés et tapés en double interligne, au recto seulement.

2 — Les appels de notes se font dans l'interligne par un simple chiffre, sans parenthèses et avec numérotation continue.

3 — Il est vivement recommandé d'éviter les noms propres en capitales et les noms communs ou adjectifs écrits avec des majuscules, ces habitudes fâcheuses étant suivies par beaucoup de dactylographes et nécessitant d'importantes corrections.

4 — Les nom et prénom de l'auteur seront indiqués en fin d'article. Si l'auteur le désire, son adresse devra figurer en note finale introduite par un astérisque.

5 — Les notes seront présentées à la fin de l'article sur feuillets séparés et précédées d'un chiffre sans parenthèses suivi d'un simple point.

6 — Les références d'ouvrages comporteront le nom de l'auteur en capitales, son prénom ou l'abréviation de celui-ci entre parenthèses, le titre exact entre virgules **souligné**, les lieu et date de publication et, éventuellement l'indication de la page, de la planche, du tome ou du fascicule.

Exemple : CODECHOT (Jacques). **Les Révolutions (1770-1799)**, Paris, 1963.

7 — Les abréviations couramment admises sont les suivantes : p. pour page ; pl. pour planche ; t. pour tome ; fasc. pour fascicule ; vol. pour volume ; col. pour colonne.

8 — Les références aux articles de revue comporteront le nom de l'auteur en capitales, son prénom entre parenthèses, le titre exact de l'article **non souligné**, le titre de la revue éventuellement abrégé si elle est courante et souligné, la tomlson avec date de publication entre parenthèses, et s'il y a lieu la pagination.

Exemple : SECRET (Jean), Sur un plan de l'amphithéâtre de Vézère levé en 1821 par de Mourcin, dans **B.S.H.A.P.**, t. CV (1978), p. 270.

9 — Les ouvrages ou articles cités plusieurs fois dans un même texte doivent l'être au complet la première fois ; les mentions suivantes pourront être limitées au nom de l'auteur suivi de la formule **op. cit.** ou **cuvr. cité** avec pagination si elle est différente.

10 — Le **Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord** sera partout abrégé **B.S.H.A.P.** Les titres des autres revues ne seront pas réduits à de simples sigles mais abrégés de façon à permettre une lecture claire.

Exemples : **Bull. Soc. préhist. franç., Bull. Soc. hist. et arch. du Limousin.**
Bull. arch. Comité des Travaux hist. et scient.

11 — Les références d'archives seront ainsi indiquées :

Arch. dép. Dordogne.

Arch. nat.

Arch. comm.

avec la cote s'il y en a une.

12 — Les illustrations doivent être de bonne qualité et accompagnées, s'il y a lieu, des légendes que souhaite l'auteur.

13 — Au cas où les textes proposés seraient trop éloignés des règles ci-dessus, le secrétariat se réserve la possibilité de les renvoyer aux auteurs pour corrections.

14 — Les auteurs qui désirent des tirés à part sont invités à en Informer le secrétaire général en même temps qu'ils remettent leurs manuscrits.



Les excursions de 1981 auront lieu, en principe,
les dimanches 21 juin et 13 septembre.

Toutes précisions utiles seront données ultérieu-
rement par voie de presse.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu	30
Magistrats des sénéchaussées, présidiaux et élections, par le Cte de Saint-Saud	35
La Dordogne militaire, Généraux de division. Chronologie de 1814 à 1932, 1 brochure, par J. Durieux (seul le supplément est disponible)	5
Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux	25
Escaliers de logis périgourdins, par Dannery	50
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX ^e siècle, par Fournier de Laurière	40
Topographie agricole de la Dordogne, an IX, d'André de Fayolle, publiée par J. Maubourguet	35
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 vol. (tome II épuisé)	25
Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Laviaille, 1 brochure	5
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet	30
Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960)	35
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964 du Bulletin)	50
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier	20
Monographie des places et des rues de Bergerac, par Robert Coq	40
Inventaire de l'Iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord, par Jean Secret	15
Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1856), introduction et préface par J. Secret	30
Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart	10
Les églises et chapelles de Périgueux existantes ou disparues, par J. Secret	25
Le Périgord vu par Léo Drouyn, édition du Centenaire de la Société (1874-1974). Album de 50 dessins inédits avec commentaires. Edition originale, 1.100 exemplaires numérotés	200
Les ex-libris et fers de rellure périgourdins antérieurs à la période moderne, par Ch. Lafon	100
Cent portraits périgourdins (1980). Album de 100 portraits, commentés. Edition originale, 2.000 exemplaires numérotés	150

On peut se procurer à la Société :

La continuation de la chronique de Tarde, publiée par J. Valette	25
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire	20
Le ministre Pierre Magné, par Joseph Durieux, 2 vol.	100

CES PRIX SONT MAJORES DE 10 % POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES À LA SOCIÉTÉ

Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple commande, accompagnée de son montant. Les ouvrages retirés directement au siège de la Société bénéficient d'une remise de 10 %.